

Document:	<u>EB 2007/91/R.9</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>8 a) i)</u>
Date:	<u>7 août 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Burkina Faso**

### **Options stratégiques pour le programme-pays**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session  
Rome, 11-12 septembre 2007

---

Pour: **Examen**



## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Norman Messer**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2738  
courriel: [n.messer@ifad.org](mailto:n.messer@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)



## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé de la stratégie pour le pays</b>	<b>iv</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Le contexte du pays</b>	<b>1</b>
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	1
B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel	4
<b>III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays</b>	<b>6</b>
A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures	6
B. Enseignements tirés	7
<b>IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays</b>	<b>9</b>
A. Avantage comparatif du FIDA	9
B. Objectifs stratégiques	10
C. Perspectives d'innovation	13
D. Stratégie de ciblage	14
E. Articulation au niveau des politiques	14
<b>V. Gestion du programme</b>	<b>15</b>
A. Gestion du COSOP	15
B. Gestion du programme de pays	15
C. Partenariats	15
D. Gestion des savoirs et communication	16
E. Cadre de financement SAFP	17
F. Risques et gestion des risques	17

## Appendices

- I. COSOP consultation process (Processus d'élaboration du COSOP)
- II. Country economic background (Données économiques de base)
- III. COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats)
- IV. Previous COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du COSOP précédent)
- V. CPE agreement at completion point (Accord conclusif de l'EPP)

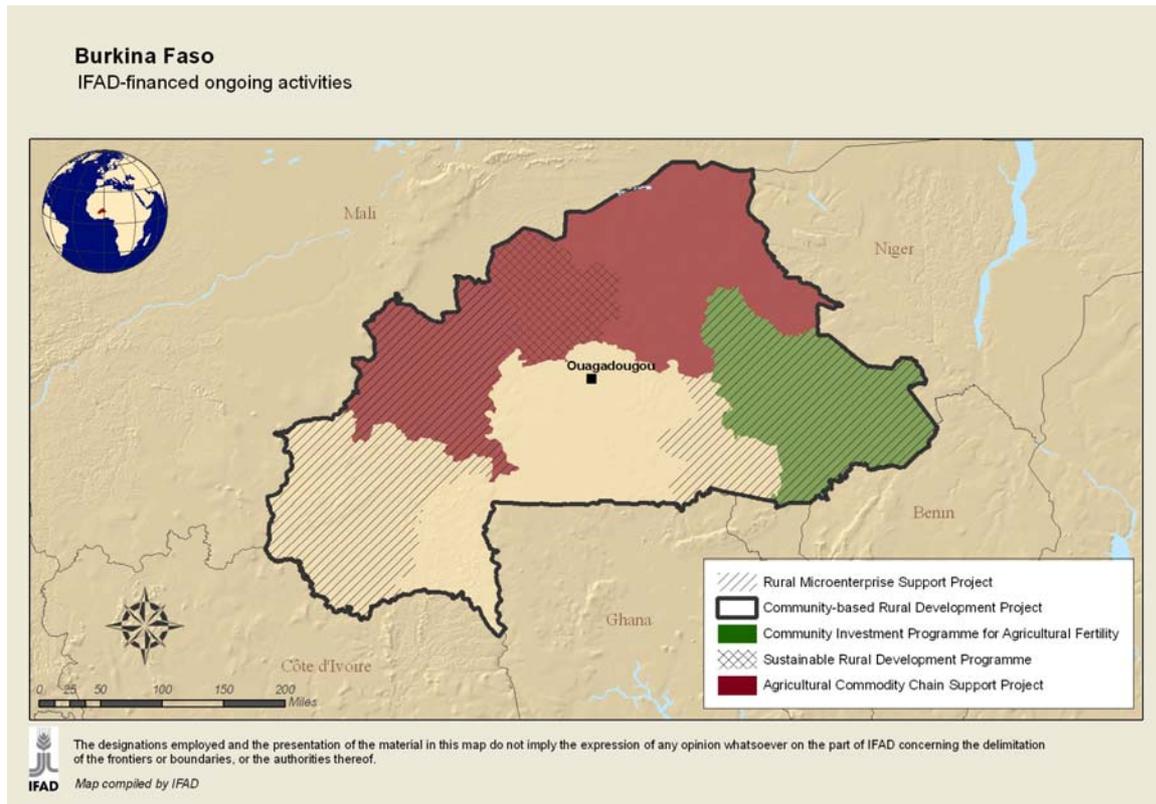
## Dossiers clés

- Dossier clé 1 : Rural poverty and agricultural/rural sector issues (Pauvreté rurale et secteur agricole et rural)
- Dossier clé 2 : Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats [SWOT] analysis) (Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces])
- Dossier clé 3 : Complementary donor initiative/partnership potential (Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats)
- Dossier clé 4 : Target group identification, priority issues and potential response (Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables)

## **Sigles et acronymes**

CCPDR	Cadre de concertation des partenaires du développement rural
COSOP	Options stratégiques pour le programme-pays
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
INERA	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
OE	Bureau de l'évaluation
S&E	Suivi-évaluation
PAMER	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales
PDRD	Programme de développement rural durable
PDRSO	Projet de développement rural dans le Sud-ouest
PICOFA	Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole
PIGEPE	Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle
PNGT2	Projet national de gestion des terroirs – Phase II
PROFIL	Projet d'appui aux filières agricoles
RAR	Réseau d'accompagnement et de réflexion
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

## Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA



**Source:** FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

## Résumé de la stratégie pour le pays

1. Depuis 1981, le FIDA a soutenu dix projets ou programmes financés par des prêts au Burkina Faso, pour un montant total de quelque 130 millions de USD. Les activités en cours concernent presque tout le pays et le Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle (PIGEPE), actuellement en phase de préparation, finira de couvrir la quasi-totalité des zones restantes. Le présent COSOP fait fond sur l'expérience de terrain, les savoirs locaux et les capacités d'innovation du FIDA et de ses partenaires. Il porte sur deux cycles du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (2007-2009 et 2010-2012) du FIDA, en vertu duquel l'allocation pour le Burkina Faso se monte à 22 millions de USD environ pour la période 2007-2009. Il est en harmonie avec le plan d'action (2007-2009) du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), dans le cadre duquel il peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement du pays. Pour ce faire, le FIDA doit adopter des principes et processus de ciblage synergiques et exhaustifs axés sur les ruraux pauvres, en particulier dans les régions Nord et Sud-Ouest du pays, tout en privilégiant les populations les plus marginalisées (qu'il s'agisse de facteurs liés au genre, socio-économiques ou culturels) ou les écosystèmes fragiles et dégradés dont dépendent leurs moyens de subsistance. Les six années à venir seront une phase de consolidation, d'harmonisation, d'innovation, de renforcement des partenariats et de concertation sur les politiques, en mettant à profit l'expérience de terrain afin de renforcer l'efficacité et l'impact dans une optique de collaboration et de responsabilisation réciproque. L'accent sera également mis sur la fourniture, par le secteur privé, de biens et services en faveur des pauvres et sur la transposition des activités à plus grande échelle.
2. Le COSOP a pour but la mise en place de systèmes institutionnels exhaustifs et durables épaulés par des investissements, des politiques et des engagements importants, en faveur des pauvres, au plan de l'innovation et de l'apprentissage. Les objectifs stratégiques du COSOP sont au nombre de deux: i) accroître et diversifier durablement les moyens de subsistance des ruraux pauvres et des groupes marginalisés, en particulier des femmes, à travers l'expansion, au niveau local, d'un secteur privé participatif; et ii) renforcer la gouvernance décentralisée des biens publics, des services et des ressources naturelles et en garantir l'accès. Ces grandes orientations s'articulent autour de stratégies et politiques thématiques et opérationnelles précises reposant sur les meilleures pratiques, reliées à des systèmes de savoirs et étayées par des processus politiques au niveau national. L'expérience positive du FIDA offre un vaste éventail d'atouts qui, joints à la volonté du gouvernement de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, créent un environnement favorable à la réduction de la pauvreté rurale.
3. Le portefeuille du FIDA au Burkina Faso constitue un excellent point de départ tant pour forger des partenariats solides à tous les niveaux que pour mettre à profit les enseignements tirés de l'expérience de terrain au niveau des politiques. Le FIDA concentrera ses efforts au niveau méso-économique afin de combler l'écart existant entre les communautés de base et les macro-politiques sectorielles. Pour renforcer l'efficacité des interventions de lutte contre la pauvreté, il sera nécessaire d'harmoniser les grandes orientations politiques du pays (et les politiques sous-sectorielles) et les stratégies touchant le secteur agricole et rural. Par ailleurs, il faudra améliorer le système de gouvernance des filières de produits dans l'optique d'une participation élargie du secteur privé afin de générer des synergies positives mutuelles avec les groupements de producteurs et de transformateurs, la société civile au sens large et le secteur public. Les nouvelles opportunités d'apprentissage et d'innovation comprennent un certain nombre de nouveaux modèles de production dans le secteur rural, tels qu'une agriculture sous contrat plus favorable aux pauvres, une technologie de la communication plus accessible, et des techniques plus

adaptées (irrigation, transformation, etc.). Vu que certaines parmi ces réalisations ont tenté de court-circuiter les ruraux pauvres, le fait de les mettre au service de ces derniers, de manière transparente et équitable, constituera tant une opportunité qu'un défi. Le processus de décentralisation qui en découle délimite le cadre dans lequel favoriser un tel appui et renforcer une fourniture exhaustive de services et la sécurité de jouissance des ressources naturelles tout en permettant aux ruraux pauvres – hommes et femmes – de se faire entendre et de prendre part à la prise de décisions concernant l'allocation des ressources provenant du secteur public, et aux citoyens d'exercer un contrôle accru sur l'établissement du budget et les dépenses.



# Burkina Faso

## Options stratégiques pour le programme-pays

### I. Introduction

1. Le présent COSOP définit le cadre du partenariat stratégique dans lequel s'inscrira, à partir de 2007, la collaboration entre le Gouvernement du Burkina Faso et le FIDA. Il est le fruit d'un processus consultatif et participatif impliquant les principaux intervenants, ou leurs représentants, en matière de lutte contre la pauvreté rurale. Les objectifs stratégiques ainsi identifiés sont en harmonie avec les Objectifs du Millénaire pour le développement, le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et la stratégie de développement rural du pays. En outre, lesdits objectifs sont conformes aux priorités inscrites dans le Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010 ainsi qu'au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA.

### II. Le contexte du pays

#### A. Économie, agriculture et pauvreté rurale

##### Situation économique générale

2. Le Burkina Faso, territoire enclavé d'une superficie de 274 000 km<sup>2</sup>, est entouré par le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo. Cela fait du pays une voie de passage des biens et des personnes sur les nombreuses routes principales utilisées pour le commerce et le voyage, mais le rend vulnérable aux crises survenant dans la sous-région. À la suite des mesures d'ajustement structurel adoptées dans les années quatre-vingt-dix, le PIB a augmenté d'environ 5% entre 1991 et 1999<sup>1</sup>. Toutefois, en 2000, la croissance du PIB a brusquement chuté (1,1%) sous l'effet combiné de la baisse de la production agricole (coton, arachides et cultures vivrières) due à la sécheresse, de l'augmentation du prix des produits pétroliers et de la diminution des envois de fonds en provenance de l'étranger – en raison de la crise qui a frappé la Côte d'Ivoire<sup>2</sup>. En revanche, en 2001, malgré des termes de l'échange défavorables pour les produits agricoles, la production agricole s'est améliorée grâce à une bonne saison des pluies, d'où une augmentation du PIB de 6,1%. Depuis lors, les hausses du PIB ont été variables. En 2004, les effets de la baisse des prix des produits de base (les cours mondiaux du coton ont chuté de 30%), l'invasion des criquets pèlerins (qui, entre autres, a entraîné une diminution de 30% des exportations dans le domaine de l'élevage) et la dévaluation du dollar par rapport à l'euro ont ramené le PIB à 4,6%. Cependant, selon des estimations officielles récentes, le PIB serait revenu à 7,1%<sup>3</sup> en 2005. Cette variation cyclique des taux de croissance prouve la forte vulnérabilité de l'économie du pays aux prix des produits agricoles, aux crises des pays voisins et aux changements climatiques. Les exportations, peu diversifiées, se limitent essentiellement au coton et aux produits de l'élevage, qui représentent en moyenne 75% du total des exportations. Le secteur privé rural (relié à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche dans les eaux intérieures et à la foresterie) procure des emplois et des revenus à environ 80% de la population et représente 80% des recettes d'exportation. La population rurale constitue 79% de la population totale, estimée en 2005 à 13,2 millions, avec un taux de croissance annuel de 3%.

<sup>1</sup>Ce chiffre correspond à un PIB réel par habitant d'environ 2,5%.

<sup>2</sup>Selon les estimations de la Banque mondiale, les fonds en provenance de la Côte d'Ivoire, estimés à 100 millions de USD en 1994, se sont stabilisés autour de 50 millions de USD en 2005. Cependant, il semble que, récemment, des ressortissants de Côte d'Ivoire aient commencé à investir au Burkina Faso, lequel est également en train de devenir une zone de transit pour l'exportation de produits ivoiriens tels que le café et le cacao.

<sup>3</sup>Ministère de l'économie et du développement, Programme d'actions prioritaires de mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, rapport de mise en œuvre 2005, avril 2006.

D'autres indicateurs de développement humain tels que l'espérance de vie (45,7 ans en 2003) et le taux brut de scolarisation primaire (52% en 2003) restent bas.

### **Agriculture et pauvreté rurale**

3. Globalement défini, le secteur agricole est le principal secteur économique du Burkina Faso et génère à lui seul environ 37% du PIB total, les exportations de coton représentant 60 à 70% des recettes d'exportation. L'agriculture est essentiellement pluviale avec des sécheresses cycliques sur une année composée d'une longue saison sèche (7 à 9 mois) et d'une brève saison des pluies (3 à 5 mois). Dans les zones dotées d'infrastructures de transport et de commercialisation relativement meilleures, on a récemment assisté à une transformation positive du secteur agricole, où des petites familles d'agriculteurs parviennent à s'adapter rapidement aux signaux du marché en évolution rapide. A l'exception du coton, l'agriculture est principalement orientée vers la production de cultures vivrières et de subsistance – 60 à 70% environ de la production vivrière totale est destinée à la consommation des ménages. La production céréalière (principalement mil, sorgho, maïs et fonio) représente en moyenne environ 2,70 millions de tonnes par an, avec d'importantes fluctuations annuelles en fonction de la pluviométrie qui affectent également les prix. Les céréales, qui occupent 84% de la superficie cultivée, font l'objet d'une culture extensive à l'aide d'outils manuels et de fertilisants. Ces pratiques, associées à l'élargissement des superficies consacrées au coton, constituent une menace pour la fertilité des sols. L'horticulture et la culture de l'oignon sont en pleine ascension, de même que le sous-secteur de l'élevage avec une augmentation du cheptel d'environ 5% par an. Selon les estimations de 2005, on compte environ 8 millions de bovins et 17 millions de petits ruminants. La production avicole (poulets, pintades, etc.), autre activité importante, est l'objet d'un commerce informel pratiqué notamment par les femmes et les jeunes. Les produits avicoles constituent une part notable de la ration alimentaire tant en milieu rural qu'urbain, avec une production estimée à 25,7 millions de volailles. Exception faite de la région consacrée à la culture du coton, où la traction animale est courante, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage reste rudimentaire. Cependant, la distinction autrefois marquée entre agriculteurs et éleveurs a pratiquement disparu. À l'heure actuelle, la quasi-totalité des ménages ruraux pratiquent à la fois l'agriculture et l'élevage ainsi qu'une vaste gamme d'activités non agricoles.
4. Plusieurs systèmes de production coexistent: i) une production de subsistance associée à quelques activités liées à l'élevage, qui représente le système le plus répandu; ii) un système mixte, en rapide expansion, associant culture vivrière et culture du coton et comportant généralement au moins une activité liée à l'élevage (ex. bœuf, engraissement animal); iii) un système d'investissement privé relativement limité mais en pleine expansion, dans le cadre duquel les capitaux provenant d'ailleurs (commerce, salaires, etc.) sont investis dans la production agricole ou animale spécialisée; iv) un système agropastoral de subsistance où les activités d'élevage, petite transhumance essentiellement, sont relativement plus importantes mais englobent la production vivrière; et v) un système d'élevage transhumant pour lequel la production vivrière est moins importante. Les systèmes agropastoraux, même s'ils varient en fonction de la durée et de la couverture géographique de la transhumance, sont tous confrontés à un certain nombre d'obstacles communs, à savoir: i) la détérioration de la garantie d'accès et d'utilisation durable des ressources pastorales du fait de l'expansion des terres agricoles, de la dégradation du capital social entre les groupes itinérants et sédentaires, et de la multiplication des entraves à la mobilité animale; ii) les retards considérables dans la mise en œuvre des programmes de gestion des ressources pastorales; iii) l'effondrement imminent de l'équilibre précaire des ressources naturelles (zones de pâturage et eau), en particulier dans la zone agro-écologique sahélienne; iv) le manque d'efficacité des filières de produits; et v) l'accès inégal et

difficile à la fourniture d'intrants comme les aliments pour bétail. Les systèmes agropastoraux sont extrêmement diversifiés; certains ménages d'éleveurs ne possèdent que quelques têtes de bétail alors que d'autres en possèdent quelques centaines. Les systèmes agricoles sont tout aussi variables. À côté de la parcelle cultivée par le chef de ménage, les femmes, les enfants et les frères ont accès à des parcelles séparées ainsi qu'à des animaux et/ou des jardins maraîchers. Les systèmes agricoles font partie intégrante des systèmes de production familiaux, où les revenus tirés de l'agriculture sont généralement complétés par le travail salarié, le petit commerce et l'artisanat.

5. Le Burkina Faso reste l'un des pays les pauvres du monde. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural, même si elle a augmenté en milieu urbain. L'Indicateur de développement humain pour 2005 place le Burkina Faso en 175<sup>ème</sup> position sur 177 pays<sup>4</sup>. Les enquêtes sur les ménages réalisées en 1994, 1998 et 2003 montrent que, en dépit d'une bonne performance économique, l'incidence de la pauvreté absolue reste élevée. La pauvreté s'est particulièrement répandue en milieu rural où son incidence est passée de 51% en 1994 à 52,3% en 2003. Parallèlement, on note une aggravation de la pauvreté rurale, la pauvreté absolue passant de 13,7% en 1998 à 17,9% en 2003. En 2003, l'ensemble du secteur rural représentait 92,2% de l'incidence totale de la pauvreté au niveau national.
6. Une récente étude<sup>5</sup> a identifié six groupes de pauvres en fonction de la persistance de la pauvreté et de la vulnérabilité: i) les personnes frappées de pauvreté chronique<sup>6</sup> (48,8% des pauvres et 18% de l'échantillon); ii) les personnes en situation de pauvreté transitoire qui régresseront probablement vers la pauvreté chronique (10% des pauvres et 4% de l'échantillon); iii) les personnes en situation de pauvreté transitoire qui sortiront probablement de la pauvreté (41,2% des pauvres et 15,5% de l'échantillon); iv) les personnes ne se trouvant pas en situation de pauvreté mais de vulnérabilité et de précarité (17% de l'échantillon); v) les personnes en situation de vulnérabilité mais non de pauvreté (5% de l'échantillon); et vi) les personnes ne se trouvant ni en situation de pauvreté ni en situation de vulnérabilité (40% de l'échantillon). L'étude montre que: i) la vulnérabilité affecte davantage de personnes que la pauvreté, même si les pauvres sont les plus vulnérables aux crises et aux chocs; ii) la pauvreté chronique est une caractéristique importante de la pauvreté dans la mesure où elle concernait 48% des pauvres en 2003; de plus, 17,2% des personnes ne vivant pas en situation de pauvreté courent le risque de devenir pauvres dans un avenir immédiat, et 40% risquent à court terme de tomber dans la pauvreté; iii) l'accroissement global de l'incidence de la pauvreté s'est accompagné d'une baisse de l'incidence de la pauvreté chronique, la proportion de personnes frappées de pauvreté chronique passant de 57,6% à 48,8% entre 1998 et 2003, alors qu'elle s'est accrue de 5% entre 1994 et 1998; et iv) parmi les groupes ne se trouvant pas en situation de pauvreté, la proportion de personnes hautement vulnérables et précaires a baissé entre 1998 et 2003. Si l'on considère les ménages sous l'angle des systèmes de production, les plus vulnérables, et souvent ceux qui souffrent le plus de pauvreté chronique, sont les paysans pratiquant l'agriculture vivrière de subsistance, les agro-pasteurs pratiquant la transhumance à petite échelle, et les éleveurs transhumants ne possédant que quelques têtes de bétail et gardant des animaux appartenant à d'autres personnes.

<sup>4</sup> La situation sociale est précaire, avec un taux d'alphabétisation moyen de 27%, qui chute à 13% pour les femmes (2005). En 2005, la mortalité infantile était de 113 pour 1 000 naissances et la mortalité juvénile (1 à 4 ans) de 105,3 pour 1 000 décès. Fin 2003, l'incidence du VIH/sida entre 15 et 49 ans était de 4,2%. Environ 40% de la population risque de se trouver dans une situation d'insécurité alimentaire, 20% environ souffre d'insécurité alimentaire chronique. L'accès à l'eau potable n'est réservé qu'à 42% de la population, et 29% seulement a accès à des soins de santé décentes.

<sup>5</sup> J.P. Lachaud, *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso: profil et dynamique*, rapport préparé pour le Programme des Nations Unies pour le développement, Ouagadougou, 2003.

<sup>6</sup> Une combinaison et une interaction entre la pauvreté matérielle, l'extrême misère et la vulnérabilité caractérise souvent les personnes souffrant de pauvreté chronique. Voir Centre de recherche sur la pauvreté chronique, *Rapport sur la pauvreté chronique 2004-2005*, 2006.

7. Les femmes rurales risquent davantage de tomber dans la pauvreté que les hommes (52% contre 48%) et présentent une incidence majeure de pauvreté extrême. L'enquête sur les ménages menée en 2003 montre que la proportion de pauvres parmi les femmes chefs de ménage a augmenté de 11% entre 1998 et 2003 (contre une augmentation de 2,3% pour les hommes chefs de ménage). Même si les femmes rurales jouent un rôle toujours plus important dans les activités agricoles en raison de la féminisation de l'agriculture, leur situation reste précaire. Leur accès à l'emploi se limite au travail salarié et à des activités marginales comme le petit commerce. Elles n'ont pratiquement aucun pouvoir décisionnel, ne possèdent que peu de bétail (surtout les gros animaux) et n'ont qu'un accès limité (et non garanti) à la terre, aux moyens de production, aux technologies améliorées et aux marchés (surtout dans le nord et dans la région sahélienne, où les normes sociales restreignent leur visibilité) ou aux services financiers (du fait de l'absence de garanties). La situation socio-économique des jeunes est caractérisée par le chômage et le sous-emploi, l'illettrisme, le manque de qualifications, la forte dépendance vis-à-vis du système de production du ménage ainsi que le manque d'accès aux moyens de production (terre, intrants et équipement). D'où une forte tendance à la migration. Les filles se heurtent aux mêmes problèmes et ont encore moins de liberté dans la mesure où elles doivent aider leurs mères.
8. Toujours selon l'enquête de 2003, les principales sources de revenu des ménages ruraux sont: i) l'agriculture (40,9%, principalement les produits de l'élevage); ii) le secteur non agricole (24,7%); iii) les salaires et traitements (19,6%); et iv) les envois de fonds et autres (14,6%). Les premières sources de revenu des groupes pauvres et marginalisés sont l'agriculture, y compris l'élevage, le travail salarié, le petit commerce et, dans une certaine mesure, les envois de fonds. Les envois de fonds en provenance de Côte d'Ivoire ont diminué entre 1998 et 2003, ne touchant que les ménages pauvres (20%). Les envois de fonds aux femmes chefs de ménage représentaient 34,2% de leur revenu total (contre 13,3% pour ceux des hommes), preuve supplémentaire de leur vulnérabilité. Au Burkina Faso, l'un des principaux facteurs déterminants de la pauvreté rurale et de la vulnérabilité est la situation géographique<sup>7</sup>. Le Nord, la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest et le Centre-Sud sont les régions les plus pauvres, avec respectivement 68,8%, 60%, 66% et 56,6% de ménages pauvres, et une pauvreté en hausse.

## **B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel**

### **Le contexte institutionnel national**

9. Au Burkina Faso, le contexte institutionnel est favorable à la lutte contre la pauvreté rurale grâce, entre autres, à l'adoption de lois novatrices créant un environnement propice au développement d'institutions locales et au renforcement du pouvoir d'action des communautés rurales. Compte tenu de la tendance récente en faveur du développement du secteur privé à travers, par exemple, l'appui aux chaînes d'approvisionnement et de valeur, le FIDA devra promouvoir la diversification de l'éventail de ses organisations partenaires au sein du gouvernement. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques restera son principal partenaire même si le Ministère de l'Economie et du Développement représente un partenaire important en termes de politiques et programmes de renforcement du secteur rural non agricole et extra-agricole. En

<sup>7</sup> Dans un pays à vocation essentiellement agricole, la spécificité des zones agro-écologiques revêt une importance considérable. La zone sahélienne a partiellement compensé les précipitations insuffisantes et irrégulières et la dégradation des ressources naturelles par la production animale. Les déficits vivriers sont une caractéristique constante des régions du Nord et du Sahel. La région du Centre-Sud est nouvelle et aucune série chronologique de données n'est disponible. Fait surprenant, une étude indique une baisse de la pauvreté dans la région sahélienne. Cependant, dans la mesure où l'enquête choisit les dépenses comme élément représentatif des revenus et que le coût de la vie au Sahel est très élevé et les termes de l'échange (élevage contre céréales) sont défavorables, l'une des explications est que l'année 2003 était une année inhabituellement bonne du point de vue de la pluviométrie. L'activité dominante de la région étant l'élevage, il se peut que les résidents aient vendu davantage de bétail et acheté davantage d'aliments et de services que d'habitude.

2006, les premières élections municipales dans les zones rurales ont relancé le processus de décentralisation, et il est important d'épauler cet élan, directement et indirectement. Le soutien direct supposera la prise en considération des principaux besoins en matière de renforcement des capacités du nouveau personnel (technique) des communes rurales et des nouveaux élus (politiques). Ces derniers sont les conseillers communaux assurant la jonction démocratique avec les administrés au niveau du village, comme représentants au sein des unités des collectivités locales concernées par la prise de décision et l'allocation de ressources au niveau du secteur public. Le soutien indirect supposera la décentralisation de la prise de décision dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

### **La stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale**

10. Formulé en 2000 et revu en 2003 afin d'intégrer les stratégies décentralisées de réduction de la pauvreté des 13 régions, le DSRP s'articule autour de sept principes: i) la redéfinition du rôle de l'État; ii) le développement durable des ressources naturelles; iii) la promotion d'un nouveau partenariat entre l'État et les donateurs; iv) la promotion d'une bonne gouvernance; v) la participation des femmes; vi) la prise en considération des disparités régionales; et vii) la poursuite du processus d'intégration au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ces principes reposent sur quatre pièces maîtresses: i) accélérer la croissance pour tous; ii) garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base; iii) élargir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenu offertes aux pauvres; et iv) promouvoir la bonne gouvernance. Le DSRP reconnaît que, malgré plusieurs lois novatrices, les groupes marginalisés ne bénéficient toujours pas d'un accès garanti à la terre et aux autres ressources naturelles. Il recommande le renforcement de la sécurité de jouissance des ressources naturelles, la priorité étant accordée aux femmes et aux jeunes, notamment pour les terres irriguées (bassins endoréiques et irrigation à petite échelle). Les cibles sectorielles à long terme comprennent l'accroissement de la superficie de terres irriguées à hauteur de 1 000 ha par an et le rétablissement de la fertilité des sols à hauteur de 30 000 ha par an.
11. Le gouvernement est conscient du fait qu'une croissance plus rapide ne pourra à elle seule réduire l'incidence de la pauvreté, premier Objectif du Millénaire pour le développement. Par conséquent, il adoptera des politiques ciblant directement les pauvres en leur offrant un accès aux services sociaux de base et de nouvelles opportunités d'emploi. Les réformes destinées à renforcer la capacité des pauvres de participer à la croissance économique seront axées sur l'accélération de cette croissance dans le secteur agricole. Le gouvernement ayant décidé d'accorder la priorité au secteur social et au développement rural (routes rurales et eau pour l'agriculture et l'élevage), ceux-ci bénéficieront d'une attention soutenue lors de la mise en œuvre du DSRP. Ainsi, dans une optique de renforcement de l'efficacité, les programmes seront exécutés, si nécessaire, en faisant appel, outre les structures publiques, aux ONG et aux communautés locales. Afin d'atteindre ces objectifs, le gouvernement a élaboré un programme d'actions prioritaires pour 2004-2006 (successivement actualisé pour 2006-2008) comprenant un certain nombre d'indicateurs d'impact. Les principaux objectifs identifiés par le DSRP sont les suivants: i) accroître de 4% le PIB annuel par habitant, à compter de 2004; ii) réduire l'incidence de la pauvreté de 46 à 35% d'ici 2015; et iii) porter l'espérance de vie à 60 ans d'ici 2015. La nouvelle version du DSRP fournit le cadre au sein duquel ce COSOP peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Burkina Faso. Le cadre proposé met également à profit les enseignements tirés de l'expérience de terrain, les savoirs locaux et les capacités d'innovation du FIDA et de ses partenaires. L'action du FIDA au Burkina Faso est déterminée par son mandat, sa mission, son cadre stratégique et ses politiques. Ceux-ci supposent l'adoption, par le Fonds, de principes et processus de ciblage synergiques et exhaustifs axés sur les ruraux pauvres, en particulier dans le nord et le sud-ouest du pays, tout en privilégiant les populations les plus marginalisées

(qu'il s'agisse de facteurs liés au genre, socio-économiques ou culturels) ou les écosystèmes fragiles et dégradés dont dépendent leurs moyens de subsistance.

### **Harmonisation et alignement**

12. Le FIDA fait partie d'un groupe de donateurs multilatéraux et bilatéraux au Burkina Faso dont la mission est d'harmoniser les points de vue des donateurs et de coordonner l'interaction avec le gouvernement (voir paragraphe 41). La dernière intervention conçue dans le cadre du précédent COSOP, à savoir le Projet d'appui aux filières agricoles (PROFIL), sera partie intégrante d'un programme national plus vaste visant à favoriser le développement de filières de produits. Ses mécanismes d'harmonisation, d'alignement et de coordination ne sont pas des dispositifs distincts spécifiques au projet mais sont pleinement intégrés au niveau régional décentralisé à travers les comités régionaux de coordination des politiques agricoles, lesquels assurent le pilotage stratégique et opérationnel de tous les programmes de développement de filières en cours dans une région donnée. Le gouvernement a accueilli plusieurs ateliers consacrés à l'approche programme et la préparation d'une approche programme sectorielle en matière agricole est relativement bien avancée. Parvenir à un consensus sur ce point constituera un test – et l'une des principales tâches – pour la plate-forme nationale de création récente, le Cadre national consultatif des partenaires du développement rural (CCPDR), sur la base du Projet national de gestion des terroirs. Nombreux sont ceux qui pensent qu'une approche programme sectorielle doit tenir compte du secteur privé, en particulier des organisations paysannes. A cet égard, le FIDA accorde une attention particulière aux contrats passés entre le gouvernement central et les treize (13) régions en vue du financement, par le secteur public, des infrastructures et de la prestation de services. Sur la base de ces contrats, il sera possible de façonner un nouveau modèle de prestation de services renforçant l'obligation, à la charge du secteur public, de rendre compte aux populations rurales.

## **III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays**

### **A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures**

13. Depuis 1981, le FIDA a approuvé dix projets ou programmes au Burkina Faso, pour un montant total de plus de 130 millions de USD. Quatre opérations sont en cours d'exécution: le Projet national de gestion des terroirs – Phase II (PNGT2); le Projet d'appui aux micro-entreprises rurales (PAMER); le Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole (PICOFA); et le Programme de développement rural durable (PDRD). Le PROFIL n'est pas encore entré en vigueur et le Projet d'irrigation à petite échelle (PIGEPE) est en cours de préparation. Le FIDA a accordé de petits dons – au Centre Écologique Albert Schweitzer (une ONG suisse), à la Confédération paysanne du Faso (la fédération nationale des organisations paysannes) et à la Direction générale du foncier rural et des organisations paysannes – et plusieurs dons importants aux différents membres du Groupe consultatif sur la recherche internationale<sup>8</sup> pour financer des activités de recherche-action et de formation. L'objectif était de renforcer les capacités techniques et scientifiques au niveau local afin de générer – en partenariat avec les petits agriculteurs et éleveurs – des innovations en référence à la sélection, la production et l'échange de semences annuelles et pérennes, y compris la gestion améliorée de plants et de cultivars. D'autres dons prévus, de portée régionale, permettront de fournir un appui à la commercialisation des céréales (mil et sorgho) et de favoriser l'apparition d'un secteur de la finance rurale accessible à tous. Les bénéficiaires des dons de portée régionale opèrent en étroite collaboration avec les instituts

<sup>8</sup> Institut international des ressources phytogénétiques, Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, Centre mondial de l'agroforesterie et Institut international d'agriculture tropicale.

nationaux de recherche et les opérations financées par le FIDA, et le présent COSOP permettra de renforcer les synergies entre dons et prêts.

14. Le FIDA a obtenu des résultats significatifs en référence à la promotion de nouvelles stratégies de fourniture de biens et services par le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'agriculture paysanne ainsi qu'à la création d'un modèle de partenariat public-privé pour le développement de micro-entreprises rurales. Ce partenariat a permis l'intégration de la plupart des micro-entreprises dans le secteur productif et de quelques-unes seulement dans la vente au détail (petit commerce); de plus, dans les zones regroupant une masse critique de micro-entreprises rurales, un secteur tertiaire de micro-entreprises de services en amont et en aval a brusquement vu le jour. Les accords de partenariat avec le secteur des banques rurales ont parfois été couronnés de succès et transposés à plus grande échelle (par exemple par le Programme de développement agricole de l'Agence allemande de la coopération technique). De bons résultats ont également été obtenus grâce au renforcement de l'obligation redditionnelle du personnel des collectivités locales et du personnel technique décentralisé chargé de l'exécution à travers une participation accrue des groupes cibles du FIDA aux commissions villageoises de gestion des ressources naturelles, juridiquement habilitées à planifier et mettre en œuvre des activités de développement rural et à gérer des fonds publics. L'impact a concerné: i) la conservation des sols et de l'eau, avec une amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus tirés de l'agriculture; ii) le développement à l'initiative des communautés, avec l'amélioration des infrastructures collectives et des revenus tirés de celles-ci; et iii) des services d'aide aux entreprises, avec la régulation et la diversification des revenus. La conservation des sols et de l'eau, grâce à l'inversion du processus de dégradation des ressources naturelles d'écosystèmes fragiles, a eu un impact considérable sur l'amélioration des pratiques et de la productivité agricoles. Le développement à l'initiative des communautés a eu un impact encore plus important, surtout dans les zones rurales reculées, principalement sur le secteur social et, indirectement, sur la sécurité alimentaire et les revenus (grâce à l'alphabétisation fonctionnelle, les adultes apprennent à élaborer des budgets simplifiés et à accroître la performance de leurs activités agricoles et de commercialisation; les femmes passent moins de temps à collecter l'eau et peuvent se consacrer à des activités productives, d'où une augmentation de leurs revenus et un renforcement de leur pouvoir décisionnel au sein du ménage, etc.). Les services d'aide aux entreprises ont permis le démarrage et le renforcement de micro-entreprises rurales performantes, d'où une multiplication des opportunités d'emploi en milieu rural et une augmentation des revenus non agricoles, principalement grâce à l'amélioration des techniques existantes et à l'introduction de nouvelles opportunités de transformation et de création de valeur ajoutée.

## **B. Enseignements tirés**

15. **Conception du projet.** Une approche programme flexible, impulsée par la demande et axée sur les processus est plus apte à répondre aux besoins des groupes cibles du FIDA et constitue un instrument puissant de renforcement du pouvoir d'action. L'assimilation d'une approche synergique en faveur des groupes marginalisés, tenant compte des spécificités hommes-femmes, est importante et mérite d'être renforcée. Il faut toutefois veiller à ce que les activités proposées soient en harmonie avec les moyens de subsistance de ces groupes et soient susceptibles d'améliorer lesdits moyens sans pour autant comporter de charges supplémentaires, en particulier pour les femmes. L'analyse des moyens de subsistance et des institutions permet d'opérer des choix plus pertinents concernant les interventions et la sélection des partenaires. La priorité accordée à la formation, au renforcement des capacités et à l'appui aux organisations de base donne de bons résultats. Etant donné que les activités proposées et les innovations envisagées sont souvent assez standardisées, il est nécessaire de mettre en place

un système d'expérimentation dynamique comportant des mesures d'incitation appropriées auprès des agriculteurs et des micro-entrepreneurs ruraux, des chercheurs et des techniciens.

16. Le ciblage est plus important que jamais. La stratégie de ciblage doit être claire tout en étant suffisamment flexible afin de s'adapter aux changements. L'adoption d'un mélange de mécanismes de ciblage – auto-ciblage (ex. technologies, cultures); ciblage direct de groupes spécifiques (ex. éleveurs, personnes souffrant de pauvreté chronique) et, le cas échéant, des femmes au sein de ces groupes; et sélection de régions défavorisées – permet de garantir que les pauvres et les groupes marginalisés bénéficient de ces interventions.
17. La promotion de micro-entreprises rurales peut constituer un instrument puissant de lutte contre la pauvreté, notamment pour les femmes et les jeunes. Un juste équilibre doit être trouvé entre le renforcement des micro-entreprises rurales existantes et l'appui à la création de nouvelles micro-entreprises. Les approches impulsées par la demande sont essentielles mais doivent être assorties d'instruments de microfinance adaptés dans la mesure où il est également important de renforcer l'offre afin d'établir des liens tant en amont qu'en aval. La promotion d'économies locales dynamiques suppose la création de synergies entre les micro-entreprises agricoles et rurales afin de maximiser les retombées potentielles dans les secteurs secondaire et tertiaire, lesquelles auront à leur tour un impact positif sur l'agriculture au niveau local.
18. **Microfinance rurale.** Dans ce domaine, les meilleures pratiques ne doivent pas être appliquées de manière dogmatique. Des subventions sont nécessaires, surtout dans un contexte de pauvreté chronique et tenace, mais il faut se garder de bouleverser les marchés de la microfinance et d'imposer artificiellement des taux d'intérêt faibles. Il est préférable de subventionner des études de faisabilité, la préparation de demandes, etc. plutôt que d'acheter de l'équipement pour lequel d'autres instruments existent (comme le microcrédit-bail par l'intermédiaire de fabricants ou d'institutions de microfinance).
19. Les mesures de conservation des sols et de l'eau restent essentielles mais, pour être efficaces et durables, doivent être intégrées dans une stratégie d'ensemble de gestion des bassins versants. Elles doivent en outre s'accompagner de mesures visant à renforcer la sécurité de jouissance. Lors de l'adoption de mesures de conservation des sols et de l'eau, il faut veiller à ce que l'expansion de l'agriculture ne se fasse pas au détriment des terres d'élevage et des agro-pasteurs. Lors du démarrage du projet, il faut procéder à l'identification des différents usages et usagers des terres dans les zones concernées sur la base d'une cartographie participative exhaustive. Ces informations pourront par la suite être utilisées lors de la négociation d'accords sur l'utilisation des ressources naturelles ainsi que dans le cadre du suivi-évaluation (S&E).
20. **Mise en œuvre du projet.** La passation des marchés au niveau communautaire constitue une bonne opportunité de promouvoir le développement local et de renforcer le pouvoir d'action des bénéficiaires. La sous-traitance de la prestation de services devrait favoriser la transparence des procédures d'appel à la concurrence et d'attribution des contrats. Il arrive cependant que cette sous-traitance soit trop standardisée et accaparée par les élites. Le gouvernement n'étant pas toujours en mesure de réglementer<sup>9</sup> le processus, de nouvelles approches sont nécessaires. La gestion du projet est volontiers routinière, standardisée et technique. Les projets devraient encourager une programmation participative et aider les organisations de base à devenir des décideurs à proprement parler. La gestion du projet devrait être

<sup>9</sup> Y compris par le biais de codes de conduite et de transparence, et par l'établissement de normes, standards et mécanismes de contrôle de la qualité.

flexible et le rythme d'exécution respectueux de la capacité de mise en œuvre des groupes cibles et des délais d'expérimentation et d'adoption des innovations.

21. **Suivi-évaluation.** Le S&E ne laisse généralement pas de place à une planification économique et sociale novatrice ni ne s'interroge sur la meilleure façon d'affronter les problèmes et opportunités non prévus lors de la conception<sup>10</sup>.

## IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays

### A. Avantage comparatif du FIDA

22. L'avantage comparatif du FIDA réside dans la conception et le financement d'interventions de développement rural de moyenne dimension reliant le niveau local au niveau méso-économique. La plupart des interventions sont réalisées au niveau local et, comme telles, sont susceptibles de jouer un rôle de catalyseur et se prêtent à la transposition à plus grande échelle des initiatives réussies (ex. PICOFA, PDRD). D'autres interventions, en appui aux micro-entreprises rurales (PAMER) et au développement à assise communautaire (PROFIL), associent des approches locales et programmatiques afin de garantir les liaisons et les synergies avec d'autres projets en cours. En outre, bien qu'encourageant la coordination horizontale, elles s'efforcent d'établir une coordination et une intégration verticales et de mettre en place des systèmes de fourniture de services durables, réceptifs et conduits par la demande soutenant des activités susceptibles de générer des revenus additionnels pour les ruraux pauvres. Au Burkina Faso, le FIDA est la seule organisation financière internationale qui privilégie le ciblage direct des ménages ruraux pauvres. Il inscrit le ciblage au sein des activités de développement institutionnel au niveau local et renforce le pouvoir d'action à travers la consolidation des organisations chargées de la gestion des activités génératrices de revenus et des ressources naturelles des ruraux pauvres. Dans une optique de développement à l'initiative des communautés, cela suppose le renforcement des institutions publiques et privées, aussi bien des institutions participatives (comités de développement villageois, organisations paysannes) que des institutions démocratiques représentatives (conseils communaux ruraux, unions et fédérations d'organisations paysannes). Cela suppose également le déploiement d'efforts afin d'améliorer les liens parfois ténus et les rapports parfois inégaux et faussés entre les différents niveaux décisionnels; par exemple, en offrant une formation pratique aux conseillers municipaux (politiquement élus) concernant les mécanismes participatifs de planification et de mise en œuvre des interventions appuyées par le FIDA tout en impliquant les groupes de la société civile au niveau local (groupements féminins, groupements d'intérêt économique) dans les systèmes de S&E afin de garantir des automatismes régulateurs et le contrôle exercé par les citoyens sur les dépenses publiques. Le FIDA possède une expérience reconnue dans le pays en matière de mise en valeur des terres, de contrôle de l'érosion et de gestion de l'eau. Cette expérience, qui englobe aussi bien les pratiques traditionnelles améliorées que les pratiques modernes, a comporté la liaison de la recherche participative et des organisations paysannes, la jonction des micro-entreprises rurales et des filières commerciales entre contexte rural et contexte urbain, et la transformation des cultures traditionnelles et de subsistance en cultures de rente importantes au niveau local.

<sup>10</sup> Les enseignements tirés de l'expérience proviennent: i) de l'Évaluation externe indépendante du FIDA qui, dans une certaine mesure, a examiné tous les projets en cours et a réalisé une évaluation approfondie du PAMER et du Projet de développement rural dans le Sud-Ouest (PDRSO); ii) de l'évaluation intermédiaire du Programme spécial – conservation des sols et de l'eau et agroforesterie dans le Plateau central réalisée par le Bureau de l'évaluation (OE); iii) de l'examen à mi-parcours du PAMER; iv) de la mission de reconnaissance du FIDA et de l'évaluation intermédiaire par l'OE du PNGT2 (aide-mémoire présenté le 3 juillet 2007); v) de la mission d'inventaire du PDRSO; vi) de l'évaluation de la politique de finance rurale du FIDA au niveau du pays réalisée par OE; vii) des efforts de gestion des savoirs déployés dans le cadre de FIDAFrique; viii) du rapport de synthèse du Bureau du Contrôleur sur la gestion financière des projets du FIDA au niveau du pays; et ix) de plusieurs missions de développement de la stratégie.

## B. Objectifs stratégiques

23. **Objectif stratégique n.1: renforcer et diversifier les moyens de subsistance durables des ruraux pauvres et des groupes marginalisés, en particulier des femmes, grâce au développement d'un secteur privé participatif au niveau local.** Cet objectif stratégique a pour but de favoriser la mise en place d'un secteur privé holistique et autonome à travers les micro-entreprises rurales et le développement à assise communautaire. Il apportera une contribution aux pièces maîtresses du DSRP, à savoir: i) accélérer la croissance pour tous; ii) élargir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenu offertes aux pauvres; et iii) promouvoir la bonne gouvernance.
24. **a) Créer des micro-entreprises rurales – en particulier pour les paysans sans terre ou dépourvus de sécurité foncière – et mettre en place des filières intégrées englobant les groupements d'agriculteurs et de transformateurs.** Le but est d'établir un secteur privé élargi et participatif, reconnaissant ainsi de manière plus explicite le rôle des initiatives villageoises, des organisations de la société civile (femmes et jeunes entrepreneurs notamment) et des organes faïtières en référence à la prestation de services, à la création de richesse et à la mobilisation du secteur des entreprises afin de favoriser une croissance équitable et la création d'emplois. Cela nécessitera la collaboration des producteurs agricoles en vue de l'établissement de liens avec les néo-marchés urbains en pleine expansion. La création de filières intégrées suppose, entre autres, l'élaboration de nouveaux accords contractuels entre les pauvres et les autres acteurs des filières concernées ainsi que les nouveaux partenaires de production. Les ruraux pauvres qui sont producteurs, négociants ou micro-entrepreneurs sont aussi, logiquement, des agents du secteur privé et leurs capacités, leurs savoirs et leurs initiatives – et non leurs limites – méritent d'être mises à profit. Cette dynamique s'étendra aux prestataires de services privés situés en amont et en aval de la production agricole. Parmi eux se trouvent les personnes pratiquant la transformation et la distribution à petite échelle et les autres acteurs du secteur privé dont le rôle est déterminant pour le développement de micro-entreprises et de filières de produits en faveur des pauvres. L'axe principal des activités sera la mise en place de filières de produits dans une optique de micro-entreprise, PAMER et PROFIL constituant les pièces maîtresses pour l'élaboration d'une stratégie nationale conduite par le gouvernement, qui comprendra également d'autres projets. Au sein des filières, le FIDA tentera de « déplacer » la valeur ajoutée en amont, en travaillant auprès des petits agriculteurs pauvres afin d'accroître leur pouvoir de négociation et leurs revenus et, partant, leur stabilité. En amont de la production, la priorité sera accordée, dans le cadre de l'appui à la production de semences, à la création de micro-entreprises privées et publiques viables. L'irrigation à petite échelle ou micro-irrigation sera axée sur la gestion améliorée de l'eau et l'introduction de nouvelles techniques modulaires ayant fait leurs preuves auprès d'un plus grand nombre d'agriculteurs peu enclins à prendre des risques.
25. Le FIDA continuera à privilégier les micro-filières en faveur des pauvres, notamment pour les variétés négligées ou insuffisamment utilisées, et la recherche agricole sur les « cultures orphelines » cruciales pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Fonds tentera en particulier de contribuer au renforcement de l'efficacité des systèmes de culture pluviale dans les zones marginales; dans cette optique, il encouragera les approches globales de lutte contre la pauvreté rurale fondées sur les moyens de subsistance. Ainsi, il favorisera les cultures maraîchères et les installations simples de stockage, non seulement pour la commercialisation mais également pour la sécurité alimentaire des ménages. Les principaux axes stratégiques seront la jonction des marchés intérieurs urbains et ruraux et la transformation des cultures traditionnelles et de subsistance en cultures de rente. Les domaines d'action prioritaires seront les suivants: i) favoriser la concertation sur les politiques relatives au développement de micro-entreprises rurales et de filières à travers le CCPDR; ii) renforcer l'attention accordée aux filières de denrées

alimentaires; iii) promouvoir les bonnes pratiques et l'échange de savoirs sur les questions de micro-entreprises rurales et de filières de produits à travers la recherche-action et la mise en réseau; iv) encourager une meilleure gestion des ressources naturelles et le développement de l'irrigation à petite échelle en privilégiant les produits et les filières en prise sur le marché; v) développer et transposer à plus grande échelle des approches novatrices relatives aux entreprises rurales et aux filières de produits et de valeur par le biais, entre autres, de l'agriculture sous contrat et du microcrédit-bail; vi) élaborer une stratégie de l'information et de la communication sur les questions relatives aux micro-entreprises et aux filières de produits; et vii) forger des partenariats structurés afin d'harmoniser les approches et d'établir des complémentarités.

26. **b) Améliorer les capacités et la transparence en matière de gouvernance, y compris les transactions relatives aux filières de produits, et renforcer l'accès à l'information concernant les marchés et les technologies.**

L'amélioration de la gouvernance des filières supposera l'amélioration de l'accès à un certain nombre d'informations (prix, opportunités de marché et de financement, standards et normes de qualité, technologies, meilleures pratiques et pratiques novatrices, gestion des savoirs, etc.); l'adoption de standards et normes de qualité; la promotion de la négociation et de la bonne exécution des relations contractuelles; et le renforcement de l'efficacité des transactions concernant les produits à faible rentabilité tels que les cultures vivrières. Des rapports de collaboration devront également être établis avec les centres de recherche et les chambres d'agriculture aux fins de l'amélioration des technologies et du renforcement des capacités de négociation des organisations paysannes, des transformateurs, des distributeurs et des micro-entrepreneurs dans des contextes multipartites complexes et asymétriques, et de l'amélioration de la gouvernance des filières de produits. Pour ce faire, il faudra élaborer un plan de communication efficace et renforcer les capacités d'organisations faitières conduites par les membres (organisations interprofessionnelles, professionnelles, syndicats et fédérations notamment), des chambres régionales d'agriculture et du secteur privé afin de mettre en place un flux d'informations efficace à double sens. Les domaines d'action prioritaires seront les suivants: i) favoriser la concertation sur les politiques relatives aux filières de produits à travers le CCPDR; ii) forger des partenariats structurés avec le Projet de diversification agricole et de développement des marchés de la Banque mondiale et avec la deuxième phase du Programme d'appui au développement de l'agriculture du Burkina Faso financé par l'Agence danoise pour le développement international; iii) encourager les bonnes pratiques et l'échange des savoirs en matière de gouvernance des filières de produits, à travers la recherche-action et la mise en réseau; et iv) développer et transposer à plus grande échelle des démarches novatrices de gouvernance des filières.

27. **Objectif stratégique n.2: renforcer la gouvernance décentralisée des biens publics, des services et des ressources naturelles et garantir un accès équitable à ceux-ci.** Le but est de privilégier le développement institutionnel et l'instauration de partenariats au niveau local – les communautés rurales agissant en tant qu'acteurs de plein droit – tout en renforçant la planification et les capacités de gestion au niveau du village et en veillant à ce que soient établis des liens opérationnels et participatifs entre les comités de développement villageois et les communes. Cet objectif stratégique appuiera les pièces maîtresses du DSRP, à savoir: i) accélérer la croissance pour tous; ii) garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base; et iii) promouvoir une bonne gouvernance.

28. **a) Améliorer, au niveau local, l'accès à des ressources naturelles mieux gérées (terres et eau) et les recettes qui en découlent, la sécurité de jouissance et la prévention et la résolution des conflits.** Mettant à profit les enseignements tirés du PNGT2, du PDRD et de PICOFA, le FIDA continuera à fournir un appui à la gestion des ressources naturelles au niveau local – terres, pâturages et eau. Il tentera de consolider son expérience pluri-décennale dans le domaine de

la mise en valeur des terres et favorisera l'amélioration des pratiques agricoles et de transformation grâce à l'introduction ou à la modernisation de techniques respectueuses de l'environnement et d'équipement technologique intermédiaire à travers une recherche-action participative. Faisant fond sur les investissements en faveur de la mise en valeur des terres, le FIDA transposera à plus grande échelle des pratiques novatrices afin d'aider les groupes marginalisés (jeunes, éleveurs) et les femmes en général à obtenir une garantie d'accès à la terre, aux pâturages et à l'eau. Il continuera à encourager la participation des organisations de femmes, d'agriculteurs et d'éleveurs au processus consultatif ayant pour finalité la modification de la législation relative aux régimes fonciers. Les domaines d'action prioritaires seront les suivants: i) continuer à appuyer le processus participatif de consultation qui débouchera sur l'adoption d'une loi sur la sécurité de jouissance; ii) reproduire à plus grande échelle des activités novatrices en matière de sécurité de jouissance dans le cadre des projets en cours (PDRD) et à venir; iii) développer et transposer à plus grande échelle l'agriculture de conservation – fertilité des sols et lutte phytosanitaire - dans le cadre des projets en cours (PDRD, PICOFA) et à venir; iv) fournir un appui pour le tracé de limites dans le cas de ressources naturelles intercommunales et l'adoption de mécanismes de gestion conjointe des ressources naturelles (y compris pour les éleveurs transhumants) et de gestion et d'apaisement des conflits; et v) développer et reproduire à plus grande échelle des stratégies novatrices de gestion des ressources naturelles – gestion des eaux de ruissellement notamment.

29. **b) Renforcer les processus participatifs ascendants de planification, de suivi et de responsabilisation entre les villages et les collectivités locales.**

Les nouvelles communes rurales, qui ont vu le jour en 2006, ont relancé le processus de décentralisation. En conséquence, le FIDA, mettant à profit son avantage comparatif, accordera la priorité au renforcement des liens ascendants entre les villages et les communes. Il facilitera la transition des commissions villageoises de gestion des terroirs vers les comités de développement villageois. L'amélioration de l'accès aux biens publics et aux services comprendra également la planification et la réalisation participative de petites infrastructures rurales telles que les routes d'accès aux villages, les pistes et les marchés ruraux. Étant donné que le renforcement des capacités est nécessaire mais insuffisant, on adoptera une démarche participative flexible allant au-delà de l'évaluation des besoins; on tentera ainsi de modifier les règles du jeu appliquées dans les relations entre populations et institutions. La préférence sera accordée à l'ancrage des approches de développement à l'initiative des communautés au niveau villageois, au sens du renforcement de l'aptitude des comités de développement villageois à négocier avec différentes sources, même à l'étranger, afin d'obtenir des fonds pour le développement local. Le processus de décentralisation sera étayé par le renforcement de la réceptivité et de l'obligation de rendre compte aux citoyens (y compris le contrôle exercé par ceux-ci sur la budgétisation et les dépenses) et aux villages, tout en améliorant l'efficacité grâce à une planification et une budgétisation réalisées conjointement par les villages et les communes. La « discrimination positive » en faveur des groupes marginalisés, notamment des femmes, sera encouragée et leur intégration sociale suivie à travers des mécanismes de S&E. Le FIDA appuiera également la transposition à plus grande échelle des meilleures pratiques dans le cadre des activités intercommunales. Les domaines d'action prioritaires seront les suivants: i) développer une stratégie de la communication en référence au processus de décentralisation et informer/former les groupes cibles du FIDA; et ii) encourager le partage des savoirs, à travers différents canaux, sur les questions relatives au développement à l'initiative des communautés, élargir et transposer à plus grande échelle certaines opérations ou adopter des démarches novatrices non seulement dans des domaines que le FIDA privilégie mais également dans d'autres domaines, et enfin promouvoir des systèmes mixtes de planification et de budgétisation.

30. **c) Renforcer l'élasticité des moyens de subsistance, notamment la diversité des systèmes de production alimentaire, à travers une gestion conjointe de la recherche-action et du développement de technologies novatrices dans le domaine agricole.** L'une des priorités sera de renforcer la capacité de collaboration des instituts de recherche et du secteur privé avec les organisations à assise communautaire et leurs associations afin de développer et de gérer des innovations utiles pour les systèmes de subsistance et alimentaires des ruraux pauvres. L'accent sera mis sur les cultures vivrières traditionnelles, y compris les variétés négligées ou insuffisamment utilisées, et sur la recherche agricole concernant les « cultures orphelines » cruciales pour la sécurité alimentaire et la nutrition des populations pauvres et marginalisées. D'autres questions transversales essentielles pour les pauvres et les marginalisés, telles que la gestion durable des sols, des pâturages et de l'eau, seront également prises en considération. En outre, le FIDA tiendra compte (et veillera à la diffusion) des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience d'initiatives financées par des dons régionaux d'assistance technique concernant le mil et le sorgho (agriculture sous contrat, transformation et commercialisation), comme le Projet de niébé pour l'Afrique, et le renforcement des capacités de gestion conjointe des innovations rurales. Les domaines d'action prioritaires seront les suivants:
- i) mettre en œuvre des initiatives de gestion des savoirs et de partage d'informations concernant les meilleures pratiques dans le domaine de l'innovation et de la recherche-action, tant au sein du FIDA qu'ailleurs, et identifier les lacunes;
  - ii) élaborer une stratégie de la communication en vue de la diffusion des innovations technologiques;
  - iii) forger des partenariats, entre autres avec le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'ouest, en vue de la création de centres d'information et de documentation décentralisés sur les meilleures pratiques; et
  - iv) développer et transposer à plus grande échelle d'autres meilleures pratiques venant combler les lacunes précitées.

### C. Perspectives d'innovation

31. Le FIDA a appuyé un certain nombre de projets (ci-après indiqués entre parenthèses) se prêtant à une transposition à plus grande échelle d'innovations existantes et à l'introduction et l'expérimentation d'innovations en faveur des pauvres. Dans le domaine des micro-entreprises rurales et des filières de produits, nombreuses sont les innovations adaptées aux agriculteurs, transformateurs et entrepreneurs démunis: le microcrédit-bail, le crédit pour la constitution du stock, les contrats all-in, l'agriculture sous contrat, les micro-prêts pour les coûts d'assistance technique, la gouvernance en matière de transactions (capacités), les systèmes d'information sur les marchés et la technologie de l'information, et les mécanismes de réciprocité des systèmes traditionnels d'élevage (banques de poulets). De nouveaux partenariats entre secteur public et secteur privé peuvent inciter ce dernier à s'aventurer dans des domaines relativement risqués et à stimuler la recherche sur des technologies à faible coût (PAMER, PROFIL). On veillera à tirer pleinement parti des mécanismes de renforcement du pouvoir d'action tels que la passation des marchés au niveau communautaire, ou encore la modification des règles du jeu en faveur des pauvres et l'adoption des principes de bonne gouvernance lors de la conception du projet. On cherchera également à séparer la planification, la mise en service, la production, la fourniture et le financement de biens et services, tout en renforçant l'obligation de rendre compte à la base avec l'adoption de mécanismes contraignants de retour d'information. Dans les grandes lignes, cela signifiera: i) influencer les relations entre les citoyens, les usagers ou les clients et les organismes chargés de la fourniture à travers l'introduction du concept intermédiaire d'organismes porteurs (PNGT2, PROFIL); ii) considérer les initiatives de lutte contre l'érosion des sols comme un bien privé (PDRD); et iii) appuyer la fourniture ou l'accès, par les organisations paysannes, de services de vulgarisation (PIGEPE) ainsi que leur contribution à la recherche-action (PICOFA).

## D. Stratégie de ciblage

32. Les efforts déployés par le FIDA afin d'atteindre les populations rurales qui vivent en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire mais sont à même de tirer parti des opportunités d'activités agricoles productives et génératrices de revenus et d'un meilleur accès aux ressources sont considérables. Dans cette optique, le FIDA:
- i) élargira la portée de son action à ceux qui ont le moins de ressources et d'opportunités, la priorité étant toujours accordée aux femmes, pour des raisons d'équité, d'efficacité et d'impact;
  - ii) tiendra compte du fait que la richesse ou la pauvreté relative est susceptible de changer rapidement;
  - iii) identifiera et collaborera, à tous les niveaux, avec des partenaires partageant les mêmes vues;
  - iv) guidera et partagera l'apprentissage de démarches efficaces de ciblage des groupes difficiles à atteindre; et
  - v) forgera des partenariats novateurs et complémentaires afin de toucher les groupes cibles qui ne peuvent être atteints avec les instruments dont il dispose. De concert avec ses partenaires, il poursuivra sur la voie de la conception, du développement et de la mise en œuvre de stratégies de ciblage réalistes susceptibles de bénéficier d'un suivi, adaptées au contexte et flexibles. Il pourra s'agir d'un ciblage géographique, de facilitation, d'autonomisation, de renforcement des capacités, de mesures d'auto-ciblage ou d'un ciblage direct. Les principaux groupes cibles sont les agriculteurs ou agropasteurs pauvres pratiquant la petite transhumance, les éleveurs transhumants ne possédant que quelques têtes de bétail et prenant soin d'animaux appartenant à d'autres, et les petits entrepreneurs et transformateurs. Parmi ces groupes pauvres (ou vulnérables), la priorité sera accordée aux femmes, aux jeunes et aux femmes chefs de ménage. Géographiquement parlant, les interventions seront principalement concentrées dans les régions pauvres du Nord et du Sud-Ouest.

## E. Articulation au niveau des politiques

33. Ces grandes orientations sont en harmonie avec les politiques et stratégies thématiques et opérationnelles du FIDA<sup>11</sup> et reposent sur les meilleures pratiques (y compris en référence à la problématique hommes-femmes et au développement à l'initiative des communautés). Elles sont également liées aux systèmes de savoirs (groupes de travail et communautés de praticiens, FIDAFrique, le portail de la pauvreté rurale<sup>12</sup>, etc.) ainsi qu'aux processus nationaux de formulation des politiques afin de favoriser l'harmonisation à travers le CCPDR. Elles jetteront les bases d'un programme d'investissements, de politiques et de savoirs différenciés au niveau du pays ainsi que d'une recherche-action et d'innovations participatives financées grâce à un panachage de prêts et de dons. Cela ira de pair avec: i) la mise en œuvre, à tous les niveaux, de stratégies d'information, de sensibilisation et de communication; ii) le renforcement des capacités des organisations à assise communautaire et autres institutions locales et le plaidoyer en faveur des pauvres; et iii) la gestion conjointe des savoirs, des innovations et des meilleures pratiques. La durabilité de ces grandes orientations sera fonction de différents facteurs exogènes et endogènes, dont l'impact environnemental qui, par définition, est pluridisciplinaire. Outre les nécessaires évaluations environnementales menées *ex ante*, les futures interventions seront enchâssées dans un contexte de durabilité garantissant au niveau local l'équilibre entre les aspects économiques et environnementaux. Concernant les politiques transfrontières et régionales, le programme de pays tentera de mettre à profit les opportunités offertes par les politiques d'intégration régionale et par les politiques sectorielles et sous-sectorielles encouragées par l'UEMOA et autres organismes régionaux.

<sup>11</sup> Y compris la politique du FIDA en matière de ciblage, la politique du FIDA en matière de finance rurale, la politique du FIDA en matière d'entreprises rurales et la stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat.

<sup>12</sup> Le réseau internet d'organisations et de projets luttant contre la pauvreté rurale en Afrique de l'ouest et du centre.

## V. Gestion du programme

### A. Gestion du COSOP

34. **Examen du COSOP.** Chaque année, un examen du COSOP sera organisé par le Réseau d'accompagnement et de réflexion (RAR), réseau informel et fluide d'intervenants<sup>13</sup>. Cet examen donnera lieu à la formulation de recommandations, notamment sur les nouvelles opportunités et les nouveaux projets. Un examen à mi-parcours du COSOP sera mené par le FIDA en 2009-2010. Il réunira les cofinanceurs et les autres partenaires du FIDA aux niveaux national, régional et local et placera les groupes pauvres et vulnérables au centre du processus. Une évaluation finale de la mise en œuvre du COSOP sera effectuée en 2012.
35. **Suivi-évaluation.** Le FIDA mettra en place un système de suivi et d'évaluation de la performance et de l'impact dans un souci de cohérence et d'efficacité de la mise en œuvre du programme de pays. Ce système, base de l'échange d'informations avec les partenaires du développement rural, permettra d'améliorer la coordination des interventions et la communication.

### B. Gestion du programme de pays

36. **Présence sur le terrain.** Depuis 2006, le réseau RAR a soutenu la préparation du présent COSOP; il appuiera de plus en plus la mise en œuvre des opérations bénéficiant du soutien du FIDA. Le recrutement d'une personne assurant la présence du FIDA sur le terrain et chargée de la supervision de toutes les activités d'appui est également envisagé.
37. Le PROFIL et le PIGEPE (en cours de conception) permettront d'unifier le programme de pays et bénéficieront de l'appui d'un certain nombre d'initiatives au niveau national qui regrouperont les interventions menées dans le cadre des projets<sup>14</sup>.
38. **Supervision.** Vu sous l'angle de l'intérêt des pauvres – perspective adoptée par le FIDA –, ni la principale institution coopérante (la Banque africaine de développement) ni la Banque mondiale n'ont atteint les résultats escomptés, notamment en termes de suivi technique de la mise en œuvre et d'impact. Outre la supervision directe, d'autres options seront recherchées et testées pour de nouveaux projets.

### C. Partenariats

39. Depuis janvier 2006, le FIDA a établi des rapports beaucoup plus structurés avec les organisations paysannes; il continuera à leur offrir son appui dans le domaine de l'analyse des politiques et durant leur participation aux consultations sur le projet de législation foncière. Il recherchera également les partenariats avec la Fédération nationale des organisations paysannes et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec d'autres organisations paysannes en vue de la création de centres d'information et de documentation spécialisés dans les meilleures pratiques et techniques agricoles. Le centre national de recherche – l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) – sera le partenaire privilégié dans le domaine de la gestion commune des innovations agricoles. La collaboration avec la Banque mondiale se poursuivra dans le cadre du Projet de diversification agricole et de développement des marchés. Comme le FIDA, l'Agence allemande de coopération technique attache une importance considérable aux interventions d'ampleur moyenne mises

<sup>13</sup> Le réseau RAR comprend des experts du gouvernement, de la société civile, des organisations paysannes, du monde universitaire et des projets. Il s'est déjà réuni plusieurs fois et a pris part à un certain nombre d'événements clés (ateliers de démarrage, comptes rendus de mission, sessions de synthèse, etc.)

<sup>14</sup> Celles-ci englobent le système de S&E de gestion des ressources naturelles du PDRD et la composante recherche-action du PIGEPE; toutes deux couvriront tous les projets en cours du FIDA et favoriseront l'harmonisation et l'alignement, y compris au niveau national.

en œuvre au niveau méso-économique, suffisamment larges pour réaliser des économies d'échelle et avoir un impact mais de taille gérable, permettant de tester les approches et d'encourager les synergies. Le développement de partenariats avec des ONG et des institutions de microfinance sera encouragé afin de promouvoir de nouveaux produits et services utiles aux pauvres ainsi qu'un accès renforcé aux services existants. À travers ces partenariats, le FIDA recherchera des scénarios bénéfiques pour tous en termes de contrats fondés sur la performance conclus par des interventions soutenues par le FIDA et des partenaires individuels, l'accent étant mis sur les services d'aide aux entreprises comme les services bancaires décentralisés. Le FIDA aidera et formera des opérateurs privés et des ONG au rôle d'intermédiaires entre les institutions de microfinance et les bénéficiaires, et encouragera la recherche-action novatrice sur de nouveaux produits et services dont les résultats feront l'objet d'une large diffusion. Il fournira l'assistance technique et le renforcement des capacités nécessaires afin d'accroître les connaissances des groupes cibles du FIDA et de promouvoir une utilisation efficace de ces produits et services.

40. Les domaines d'action prioritaires sont les suivants: i) soutenir la stratégie d'action nationale en matière de microfinance; ii) renforcer les liens avec un vaste éventail d'institutions financières rurales afin d'améliorer l'accès des petits ménages d'agriculteurs et des micro-entrepreneurs aux services financiers; iii) encadrer les activités novatrices inscrites dans le plan d'action et créer une base commune pour l'établissement des bonnes pratiques et le partage des enseignements tirés de l'expérience; iv) mettre en œuvre une stratégie de la communication en milieu rural concernant les différents produits et services proposés par les institutions de microfinance; et v) transposer à plus grande échelle des bonnes pratiques dans le domaine de la microfinance à travers la recherche-action et la mise en réseau – liaisons opérationnelles avec les nouvelles initiatives régionales notamment.

#### **D. Gestion des savoirs et communication**

41. Afin de renforcer l'efficacité à travers un apprentissage accru sur la base des enseignements tirés des projets et programmes, le présent COSOP s'appuiera sur une stratégie dynamique de gestion de l'innovation, de la communication et des savoirs. Des processus de gestion des savoirs et des activités de communication seront développés tout au long de la mise en œuvre. Au Burkina Faso, il existe un certain nombre de réseaux de savoirs avec lesquels on tentera d'instaurer des rapports et des échanges réguliers. FIDAfric continuera à encourager la gestion des connaissances et, dans ce sens, aidera les projets à créer ou améliorer leurs sites internet. Le but des activités de communication sera de fournir des informations dans le cadre des initiatives de concertation sur les politiques et de diffuser régulièrement les enseignements tirés de l'expérience aux niveaux national, régional et international. La personne assurant la présence du FIDA sur le terrain et le réseau RAR s'assureront de la liaison entre les projets et les réseaux de communication et de gestion des savoirs, en place ou nouveaux (ex. en matière de méthodologies participatives, de recherche-action, de microfinance ou de micro-entreprises rurales). Au Burkina Faso, les projets, programmes et dons d'assistance technique ont engendré des résultats et des enseignements prometteurs – entre autres dans le domaine du développement des micro-entreprises rurales et de l'irrigation (Objectif stratégique n.1) et de la gestion des ressources naturelles et du développement à l'initiative des communautés (Objectif stratégique n.2). Il est nécessaire de documenter, partager et diffuser ces résultats et enseignements à travers des canaux appropriés. Le FIDA fait partie d'un circuit de donateurs au sein duquel les organismes sont tour à tour chargés de la coordination dans des domaines thématiques précis; ainsi, un organisme ou un projet est responsable, pendant deux ou trois ans, des activités de coordination dans un domaine

donné<sup>15</sup>. La mission de l'organisme chef de file est également d'harmoniser les différents points de vue et de présenter le point de vue d'un donateur au gouvernement. Parmi ces domaines thématiques figurent un certain nombre d'innovations mises en œuvre par le FIDA et susceptibles d'intéresser d'autres organismes, ce que soit dans le pays ou ailleurs.

## E. Cadre de financement SAFP

42. Le SAFP détermine une allocation au Burkina Faso de 22 millions de USD environ pour la période 2007-2009. Avec une note de pays de 6,52, une affectation de 6,7 millions de USD est à disposition pour la première année de mise en œuvre du COSOP.

Tableau 1

### Relations entre les indicateurs de performance et la note du pays

Scénario de financement	Note PAR (+/- 1)	Note de performance du secteur rural (+/- 0,3)	variation en pourcentage du score SAFP du pays par rapport au scénario de base
Hypothèse basse	4	3,53	-22%
Hypothèse de base	<b>5</b>	<b>3,83</b>	<b>0%</b>
Hypothèse haute	6	4,13	+24%

## F. Risques et gestion des risques

43. Les risques inhérents à la mise en œuvre du présent COSOP restent dans des limites raisonnables et gérables. En ce qui concerne l'Objectif stratégique n.1, le principal risque a trait à la rentabilité et à la durabilité des micro-entreprises rurales gérées par les pauvres. Ce risque sera limité par une stratégie visant à garantir l'équilibre entre la rentabilité économique – avec des plans d'activité durables – et le ciblage des plus pauvres qui, grâce au projet, pourront gérer une micro-entreprise pour leur propre compte. Un autre risque est celui, d'une part, du conflit entre les acteurs des filières de produits et, d'autre part, de la monopolisation, par les élites, des filières et des produits et services de microfinance. Le premier sera affronté à travers toute une gamme de mécanismes de résolution des conflits précédés de l'analyse des différentes parties prenantes axées sur les intérêts et les dissymétries de pouvoir entre les intervenants; le second sera affronté à travers une sélection soigneuse des activités, la supervision directe du FIDA et des accords opérationnels pluralistes et hétérogènes avec les institutions de microfinance sur la base de contrats fondés sur la performance. Outre ces précautions, une attention spéciale sera accordée aux systèmes d'informations relatives à la commercialisation utiles aux pauvres.
44. En ce qui concerne l'Objectif stratégique n.2, le principal risque a trait à la gouvernance, au niveau local, de la gestion des ressources naturelles qui, dans une certaine mesure, échappe au contrôle du gouvernement et des donateurs (ex. régimes fonciers coutumiers empêchant l'accès des ménages migrants à la sécurité foncière). Un autre risque est celui d'une mauvaise articulation entre les processus de décentralisation du sommet à la base et les processus participatifs de planification de la base au sommet. Enfin, un dernier risque est que le secteur agro-alimentaire devienne, à moyenne ou grande échelle, la préoccupation première des responsables politiques. Afin de limiter ces risques, le programme de pays devra régulièrement mener des activités de concertation sur les politiques avec les

<sup>15</sup> Le PAMER est considéré comme le chef de file des politiques sur la micro-entreprise rurale; le PICOFA sur la gestion conjointe des problèmes d'innovation et de fertilité des sols; le PDRD sur la sécurité foncière et politiques y relatives; et le PROFIL sur le développement de filières de produits pour le niébé et le sésame et les politiques y relatives. Le PIGEPE sera le chef de file pour les techniques de micro-irrigation et la gestion de l'eau dans l'intérêt des pauvres.

organisations de producteurs de base et un large éventail de représentants de la société civile, ce dans le cadre des principaux processus nationaux (ex. à travers le Comité national pour la sécurité foncière en milieu rural, qui bénéficie d'un don du FIDA, et à travers l'INERA, qui bénéficie de divers dons destinés à protéger la biodiversité du système agricole et à encourager les cultures négligées ou insuffisamment utilisées).

## COSOP consultation process

The consultations below (Points F to L) have involved a total of about 300 participants in locations throughout the country. For cost effectiveness, several of these events were organized taking advantage of already scheduled meetings.

- A. First country strategy (COSOP) development mission, January 2005
- B. Rural sector review (PBAS), July 2005, ratings and score confirmed in 2006
- C. Second country strategy (COSOP) development mission, August 2005
- D. Third country strategy (COSOP) development mission: stocktaking exercise on best practices in small-scale irrigation, October 2005
- E. First national workshop meeting between IFAD and Farmer Organisations in Burkina Faso, Ouagadougou, 12 and 13 January 2006
- F. Meeting between IFAD and Technical and Financial Partners to present the draft COSOP, Ouagadougou, 26 October 2006
- G. National Farmer Organisation COSOP review workshop, Ouagadougou 5 December 2006
- H. "Project Beneficiaries" COSOP review workshop, Tenkodogo, 7 December 2006
- I. COSOP review workshop with minority groups and pastoralists in the Sahel, Dori, 16 January 2007
- J. National NGO COSOP review workshop, Ouagadougou, 17 January 2007
- K. National COSOP design workshop, Ouagadougou, 22 January 2007
- L. COSOP design debriefing workshop, Min. of Finance, Ouagadougou, 13 February 2007
- M. Final COSOP validation workshop, Ouagadougou, 25 June 2007 (after PDMT clearance)
- N. National workshop on the Rural focus of PRSP, Ouagadougou (postponed from 30-31 July 2007, to be organized by IFAD/IFPRI/GTZ/FAO/GDPRD)

The COSOP framework and its thrusts have been developed in a participatory manner with all stakeholders through a series of consultations both in the capital and at field level. Consultative meetings have been held with representatives of Government, both at central and decentralized level, farmers and pastoralists' organizations, current beneficiaries of IFAD projects, NGOs, civil society organization and researchers as well as other donors. A final validation national consultation was also held. The consultative meetings with grassroots organisations and government officials used participatory methods for prioritising and ranking the proposed strategic objectives and their main thrusts. The consultative meetings with NGOs, civil society organization and researchers as well as the national validation workshop were instead used for brainstorming on best practices utilized by other partners on selected themes.<sup>1</sup> The purpose of the country programme is to build inclusive and sustainable institutional systems supported by pro-poor investments, policies and relevant innovation and learning engagements.

A participative survey of the perceptions of poverty was carried out during the consultative process with farmers and pastoralists undertaken for the preparation of this COSOP. Lack of assets - mainly insufficient and/or poor quality land, lack of equipment, lack of livestock - unavailability of labour, natural catastrophes, and lack of education were cited as key factors determining poverty. Additional factors, such as unavailability of good quality and improved varieties of seeds and of other inputs, tenure insecurity, unavailability of improved technologies, market information and credit (the latter two for micro entrepreneurs) were considered as key factors hindering poverty reduction.

<sup>1</sup> Themes selected were as follows: (i) Promotion of a new array of financial services and products and an improved access of existing financial services and products by IFAD target group; (ii) Decentralisation; (iii) Security of tenure of natural resources; (iv) Natural resource management; (v) Innovations and technologies; and (vi) Joint knowledge management.

**COMPTE RENDU ATELIER NATIONAL DE PREPARATION DU PROGRAMME D'OPTIONS STRATEGIQUES PAYS (COUNTRY STRATEGIC OPPORTUNITIES PROGRAMME/COSOP), Ouagadougou, 22 Janvier 2007**

L'atelier national de préparation du Programme d'options stratégiques pays (Country Strategic Opportunities Programme/COSOP) du Fonds International pour le Développement Agricole s'est tenu le 22 Janvier 2007 à l'Hôtel Silmandé. Placé sous le patronage du Conseiller technique du Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des Ressources Halieutiques, Mr Victor Bonou, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions. Elles ont toutes relevé l'importance de cette rencontre dans le cadre des projets et programmes FIDA au Burkina depuis le dernier COSOP qui date de 1998. L'intérêt du gouvernement pour les interventions FIDA a été réaffirmé par le Conseiller Technique du MAHRH. Le représentant du FIDA a rappelé que le cadre d'élaboration des programmes du FIDA a changé en raison de l'approche programme désormais en vigueur et du nombre important des partenaires qui nécessite un dialogue avec ces derniers. La stratégie pays est un cadre pour définir les projets opérationnels d'où l'importance des propositions attendues des participants.

**DEROULEMENT DE L'ATELIER**

L'objectif de l'atelier était :

**« D'identifier des axes stratégiques d'intervention du FIDA pour les prochaines cinq années ».**

L'atelier s'est déroulé en quatre étapes principales :

**Les communications introductives à l'atelier**

Six communications introductives ont été présentées en prélude aux travaux de l'atelier :

La 1<sup>ère</sup> communication a porté sur un bref historique du FIDA au Burkina à travers les projets et programmes en cours. Cette communication a été présentée par Norman Messer, chargé de portefeuille. Elle a porté principalement sur les éléments ci-après :

- Rappel des objectifs du FIDA ;
- Rappel des groupes cibles ;
- Axes principaux d'intervention ;
- Rappel des axes du COSOP 98 ;
- Rappel des projets et programmes en cours.

La 2<sup>ième</sup> communication a porté sur la dimension rurale du Cadre Stratégique Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Elle a été présentée par Mme Eugénie Malgoubri. Sa présentation a porté sur la pauvreté en milieu rural à travers des indicateurs attestant chiffres à l'appui que la pauvreté au Burkina est principalement rurale alors que par ailleurs que sa contribution à l'économie nationale est importante. C'est pour cette raison que le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté et la Stratégie du Développement Rural (SDR) mettent un accent particulier sur cette question.

La 3<sup>ième</sup> communication était intitulée Suivi et Evaluation de la Stratégie du Développement Rural. Présentée par Mr Bado Jean Babou, cette communication a porté sur le dispositif de suivi et évaluation de la SDR conduit par le SP/CPSA. Dans sa présentation, il a d'abord rappelé quelques éléments de stratégies édictées dans la SDR et approuvés par le gouvernement. Il a ensuite présenté le dispositif préconisé pour le suivi et évaluation, basé sur des structures pérennes et des indicateurs, au nombre de 153 et ramenés à 55. Le coût du dispositif est évalué à près de 320 Millions en 2003. Pour terminer, il a sollicité l'intervention du FIDA pour l'opérationnalisation d'un tel instrument.

La 4<sup>ème</sup> présentation a porté sur l'harmonisation et l'alignement au Burkina Faso. Elle a été faite par Moïse Traoré, SP/CPSA. Elle a porté essentiellement sur les cadres de concertation qui existent entre les acteurs qui interviennent en matière de développement du secteur agricole notamment le CC/PDR. Les principaux points développés sont les suivants :

- Les étapes de mise en place du Cadre de Concertation Politique du Développement Rural (CCPDR) ;
- La Composition du CCPDR ;
- Les leçons apprises au niveau du cadre de concertation ;
- Les activités réalisées par le CCPDR en 2006.

La 5<sup>ème</sup> communication porte sur les leçons apprises des expériences menées par le FIDA au Burkina Faso. Elle a été faite par Vanda Altarelli, consultante du FIDA. En voici quelques unes qui ont fait l'objet de sa présentation :

- le FIDA évolue vers des approches programmes intégrées, flexibles et axées sur des processus ;
- L'accent est mis sur la formation, capacitation, l'appui aux OPs ;
- La stratégie de ciblage doit être claire et transparente, mais aussi flexible et adaptable ;
- Un mélange d'auto-ciblage, ciblage proactif est souhaitable ;
- Etc.

La 6<sup>ème</sup> communication a concerné les axes possibles d'intervention du prochain COSOP au Burkina Faso et a été présentée par Mr Norman Messer, du FIDA. Il en ressort deux axes :

**AXE I.** Améliorer les moyens d'existence durables des couches pauvres et marginalisées à travers le soutien à un secteur privé inclusif et transparent

**A. Promouvoir des micros entreprises génératrices de revenus** (surtout pour ceux qui ont peu ou pas accès à la terre) et renforcer des institutions intervenant dans les filières, y compris les groupements de production et de transformation;

**B. Améliorer la gouvernance et la transparence**, y compris celles des transactions filières, et accroître l'accès aux informations sur les marchés et technologies;

**C. Promouvoir des nouvelles gammes de produits et services financiers et accès accru aux produits et services financiers existants**

**AXE II.** Renforcer la gouvernance décentralisée des (et rehausser l'accès équitable aux) biens publics, services et ressources naturelles :

**A. Accroître l'accès local et les revenus issus de la mise en valeur durable des ressources naturelles**, y compris la sécurisation foncière de celles-ci (surtout pour le plus vulnérables) et la gestion/prévention des conflits;

**B. Renforcer la planification à la base, le monitoring et les processus de responsabilisation conjointe;**

**C. Accroître la résilience et la diversité des systèmes de production** par une gestion partagée de la recherche -action novatrice et le développement de technologies adaptées

**Echanges/discussion relatives aux communications**

Communication concernée	Questions	Réponses
<b>Harmonisation et l'alignement au Burkina Faso</b>	Quelle est la place du MEDEV et des DRED au de la CCPDR	Il n' y avait que 3 ministères impliqués. Puis on a pensé qu'étant entendu que c'est le MEDEV qui le CSLP, il était indiqué qu'il participe à ce cadre de concertation
	N'y a-t-il pas doublon entre CCPDR et CNCPDR ?	La CCPDR s'occupe de la « ligne production c'est-à-dire l'aspect vertical tandis que la CNCPDR traite des questions « communautaires » avec tout le monde
	Quelles sont les difficultés rencontrées par le SP/CPSA concernant le CCPDR ?	
	Comment traduire dans les faits l'agenda sur l'harmonisation ?	La question de l'harmonisation est difficile parce que nous n'avons pas de bureau sur place ? Nous avons différents fonds qui demandent à être harmonisés. L'harmonisation doit se faire à travers des actes et nous demandons au gouvernement de nous aider. Nous avons déjà discuté avec la Coopération danoise pour l'harmonisation des fonds
	Quel mécanisme mettre en place pour prendre en compte les questions liées à l'harmonisation	
<b>Suivi et Evaluation de la Stratégie de Développement Rural (SDR)</b>	Il n'existe pas le maillon départemental dans le dispositif de Suivi et évaluation de la SDR pour la collecte des données. On pourrait s'inspirer Il a existé un dispositif de suivi et évaluation similaire mis en place par la FAO.	Il y a eu beaucoup de discussion à ce sujet mais c'est le niveau provincial qui a été retenu parce qu'en descendant jusqu'au niveau département, le dispositif coûtera encore plus cher
<b>Bref historique du FIDA au Burkina Faso et projets et programme en cours</b>	Qu'est ce qui justifie le choix des zones d'interventions retenues par le FIDA ?	C'est là où la pauvreté rurale sévit le plus et où le système de production est le vulnérable

	Les axes du COSOP cadre avec la stratégie nationale de micro finances Est-il possible d'élargir les interventions du FIDA aux services non financiers parce services financiers et non financiers vont de pair ?	Le projet PAMER prend déjà en compte les services non financiers mais le maillon faible c'est justement la micro finance
<b>Leçons apprises de l'expérience de mise en œuvre</b>	Quelles leçons d'appropriation par les bénéficiaires, le FIDA tire-t-il de la mise en œuvre des projets au Burkina?	us avons mis en place pour chaque programme une stratégie de sortie
	Quels sont les impacts des projets FIDA sur le terrain ?	Par exemple, en ce qui concerne le PDRSO, certaines méthodes de gestion de ....ont été dupliquées ailleurs
	Quelle est la valeur ajoutée des projets FIDA au Burkina ?	

### Résultats des travaux de groupe

Après les communications, les participants se sont répartis en 4 groupes portant les thèmes ci –après :

**Thème I** : Promouvoir des nouvelles gammes de produits et services financiers et un accès accru aux produits et services financiers existants ;

**Thème II** - Décentralisation ;

**Thème III** - Gestion des ressources naturelles ;

**Thème IV** – Capitalisation conjointe des expériences et des leçons.

Thème 1 : Promouvoir des nouvelles gammes de produits et services financiers et un accès accru aux produits et services financiers existants

Les résultats des travaux du groupe 1 peuvent être subdivisés en cinq parties :

- Les différents produits et services financiers (Crédit, épargne et Assurance)
- Les autres mécanismes de facilitation de l'accès au financement
- l'inventaire et analyse des produits financiers existants
- Le développement et la diversification des produits financiers et non financiers
- Le dialogue politique et les mesures d'accompagnement à la diversification et au développement des produits financiers

Questions	Réponses
Le cadastre rural peut-il au regard des expériences peu réussies faites dans d'autres pays faciliter l'accès aux crédits des groupes cibles du FIDA (groupe les plus pauvres)	L'exemple test fait par le Burkina autorise à penser que le cadastre rural pourrait constituer une piste intéressante à explorer.

## Thème II- Décentralisation

Le groupe avait pour mandat de faire des propositions en matière de gouvernance décentralisée des services en milieu rural. Au regard des questions posées à titre indicatif, le groupe a fait par thématique les recommandations suivantes :

### Thématique 1 : Comment assurer l'insertion des groupes marginalisés au niveau des CVD et des communes : *Recommandation*

- Responsabilité première de l'Etat d'accélérer la mise en place CVD
- Contribution des programmes et projets à la mise en place des CVD
- Renforcement des capacités des organes de gestion de la CVD et des organes de contrôle

### Thématique 2 : Planification et suivi participatifs : *Recommandation*

- Nécessité d'accompagner la mise en place des structures locales dans une dynamique d'apprentissage
- Communes doivent faciliter l'accès aux financements disponibles
- Les instances dirigeantes des CVD doivent respecter l'obligation de rendre compte à la base, conformément aux textes du CGCT
- Vulgarisation du CGCT en direction des membres des CVD, des structures locales des producteurs et de la population en général

### Thématique 3 : Quels mécanismes pour assurer un transfert direct des fonds aux CVD : *Recommandations*

- il faut que les institutions puissent donner des fonds directement aux villages, mais sous réserve de l'information préalable du Conseil municipal qui doit intégrer ces actions dans son bilan
- il faut vérifier l'adoption du manuel de procédures de gestion du fonds permanent d'appui au développement des collectivités territoriales

### Thématique 4 : Sécurisation foncière/ décentralisation : *Recommandations*

- Mettre en place une réglementation et un contrôle appropriés de la gestion foncière locale
- Promouvoir plutôt un rôle de conseiller des chefs coutumiers
- Associer les chambres régionales d'agriculture dans la gestion alternative des conflits locaux

### Thématique 5 : Intercommunalité : *Recommandation*

- Capitalisation des expériences de gestion concertée des ressources communes
  - Accompagner l'intercommunalité pour assurer la viabilité des communes rurales
- Questions et avis exprimés par rapport aux regroupés groupe 2 :

<b>Questions</b>
Comment s'assurer que les points de vue des groupes vulnérables sont pris en compte par CVD ?
L'intercommunalité ne se renforce véritablement que lorsque les communes ont des problèmes communs et mènent des projets ensemble. Le fait d'appartenir un espace géographique ne suffit pas.
Comment faire pour «dépolitiser » les CVD ?
Il ya des problèmes financiers pour le bon fonctionnement des CCTP

## THEME III- Gestion des ressources naturelles

Le groupe avait à répondre à des questions indicatives du genre :

- Y a-t-il des expériences d'approche au Burkina qui ont réussi à accroître la résilience et à améliorer les moyens d'existence durables des petits producteurs/trices, y compris ceux des couches les défavorisées ?
- Dans quelle mesure la participation réelle des groupes concernés à la planification, à la mise en œuvre, gestion et suivi des interventions a été un facteur déterminant de cette réussite ?
- Quels vont être les défis majeurs de l'inter communalisation de la gestion des ressources naturelles ?

Le groupe 3 a fait les propositions suivantes :

- Renforcer les capacités de gestion concertées des ressources intercommunales y compris les usagers externes (transhumants) en vue d'une meilleure gestion et de prévention des conflits :
  - Application effective des textes ;
  - Soutenir la répliquabilité à grande échelle dans d'autres régions des expériences de technologies éprouvées citées ci-dessus au niveau du Burkina et dans d'autres pays du Sahel ;
  - Inventaire des ressources naturelles ;
  - Information, formation et sensibilisation des partenaires locaux,
  - Assister à l'identification des ressources partagées et mécanisme de concertation de tous les acteurs en vue d'une planification de leur gestion ;
  - Assister dans la clarification des rôles et des responsabilités de chaque acteur ;
  - Assister dans la délimitation des terroirs et de leurs usagers et en prévention et gestion des conflits et des catastrophes naturelles ;
  - Appui à la mise en œuvre de la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural à travers des actions pilotes.

Questions et avis exprimés par rapport aux regroupés groupe 2 :

<b>Questions</b>
Les CCTP qui n'ont de projets ou programmes installés dans leur zone ne fonctionnent pas régulièrement
Le SP/CPSA a mis en place des cadres réguliers de coordination des politiques sectorielle agricoles. Il faut les appuyer pour qu'ils soient opérationnels

## THEME IV – Capitalisation conjointe des expériences et des leçons

Le groupe 4 avait à titre indicatif pour mandat :

- D'identifier des initiatives probantes dans lesquelles des partenaires au développement et les différents acteurs ont contribué d'une façon significative et durable à la mise en place de système de capitalisation conjoints des expériences et des leçons apprises ;
- D'identifier quelles conditions préalables ou mesures d'accompagnement essentielles sont à prévoir pour leur bonne marche ;

- D'identifier des systèmes de coordination et d'échanges à partir desquelles on pourrait bâtir des systèmes de capitalisation conjointe ;
- Etc.

Les résultats des travaux du groupe sont subdivisés en trois parties :

- 1°) Etat des lieux au niveau national
- 2°) Les propositions
- 3°) Mesures d'accompagnement

### **Clôture de l'atelier**

Tour à tour le Secrétaire Permanent de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles et le représentant du FIDA ont remercié les participants pour contribution à l'atteinte des objectifs de l'atelier. Mr Norman Messer dans son mot de remerciement a donné des indications sur les différentes étapes du COSOP jusqu'à son approbation finale qui est prévu pour Juillet 2007. Le conseiller technique du MAHRH a aussi remercié les participants pour leur assiduité. Il a souhaité que le COSOP qui sera mis en œuvre contribue à réduire de manière significative la pauvreté rurale. Il a pour terminer, souhaité à chacun un bon retour

## Country economic background

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2004 1/</b>	274	<b>Land Use</b>	
<b>Total population (million) 2004 1/</b>	12.82	Arable land as % of land area 2004 1/	18 a/
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2004 1/</b>	47	Forest area as % of total land area 2004 1/	n/a
<b>Local currency</b>	CFA Franc BCEAO (XOF)	Irrigated land as % of cropland 2004 1/	1 a/
<b>Social Indicators</b>		<b>GNI per capita (US\$) 2004 1/</b>	350
Population (average annual population growth rate) 1998-2004 1/	3.1	<b>GDP per capita growth (annual %) 2004 1/</b>	1
Crude birth rate (per thousand people) 2004 1/	47	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2004 1/</b>	-0.4
Crude death rate (per thousand people) 2004 1/	17	<b>Exchange rate: US\$1 =</b>	XOF 489
Infant mortality rate (per thousand live births) 2004 1/	97	<b>Economic Indicators</b>	
Life expectancy at birth (years) 2004 1/	48	GDP (US\$ million) 2004 1/	4 824
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	GDP growth (annual %) 1/	
Poor as % of total rural population 1/	n/a	2003	6.5
Total labour force (million) 2004 1/	5.64	2004	3.9
Female labour force as % of total 2004 1/	47	Sectoral distribution of GDP 2004 1/	
<b>Education</b>		% agriculture	31
School enrolment, primary (% gross) 2004 1/	53	% industry	20
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2004 1/	78	% manufacturing	14
<b>Nutrition</b>		% services	49
Daily calorie supply per capita	n/a	Consumption 2004 1/	
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2004 2/	39	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	13
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2004 2/	38	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	82
<b>Health</b>		Gross domestic savings (as % of GDP)	5
Health expenditure, total (as % of GDP) 2004 1/	6 a/	<b>Balance of Payments (US\$ million)</b>	
Physicians (per thousand people)	0	Merchandise exports 2004 1/	445
Population using improved water sources (%) 2002 2/	61	Merchandise imports 2004 1/	1 155
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Balance of merchandise trade	-710
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	13	Current account balances (US\$ million)	
<b>Agriculture and Food</b>		before official transfers 2004 1/	-453 a/
Food imports (% of merchandise imports) 2004 1/	12	after official transfers 2004 1/	-291 a/
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2004 1/	4 a/	Foreign direct investment, net 2004 1/	8.22 a/
Food production index (1999-01=100) 2004 1/	115	<b>Government Finance</b>	
Cereal yield (kg per ha) 2004 1/	941	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2004 1/	n/a
		Total expenditure (% of GDP) 2004 1/	n/a
		Total external debt (US\$ million) 2004 1/	1 967
		Present value of debt (as % of GNI) 2004 1/	23
		Total debt service (% of GNI) 2004 1/	1
		Lending interest rate (%) 2004 1/	n/a
		Deposit interest rate (%) 2004 1/	3.5

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2006

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2006

## COSOP results management framework

Column 1 - Country strategy alignment	Columns 2-4 – Key Results for COSOP			Column 5 – COSOP Institutional/ policy objectives
Strategic Framework for Poverty Reduction (CSLP) Target:	COSOP strategic objectives	COSOP outcome indicators related to the strategic objectives	COSOP milestone indicators showing progress towards SO	Specific policy/institutional ambitions related to the SO
<p>Between 2007 and 2009 rural poverty is decreased from 46.9% (2006) to 41.1% (2009) - to be achieved, inter alia, through:</p> <p>1. The promotion of employment and of youth</p> <p>2. Sustainable natural resource management</p> <p>3. Good governance/Human capital development</p>	Contributing to sustainable livelihoods and empowerment of the rural poor through the following strategic objectives:			Preparation of a rural micro-enterprise development policy (coord. w/ ILO and USAID)
	1. Increasing incomes of the rural poor including women and youths through rural micro enterprises and commodity chain development	15% average per capita income increase - from agricultural commodity chains and RMEs- in project areas of which 30% increase in women's income	2568 RMEs/1000 commodity chain groups/FOs created/strengthened	Improving/drafting of action plans for cowpea/sesame CCs  Contributing to pilot testing new ways of providing more secure access to NR particularly land for the poorest rural groups, to be reflected in updated versions of land policy and legal documents (coord. w/ DGFROP, collab. w/ GRET)
	2. Increasing access to/ revenues from sustainable agriculture and natural resource management	15% increase in access to NR for IFAD target groups in project areas  15% of small farms apply improved techniques in project areas	10 % RME/commodity chain groups/FOs take up innovations  750 ha equipped for small-scale irrigation + 750 ha for vegetable gardening  42000 small farms apply improved techniques	
	3. Giving a stronger voice to the rural poor in the implementation of sectoral and cross-sectoral (decentralisation) policies	30% increase in villages successfully identifying, planning & co-funding, implementing their own micro-projects	3397 of 8435 villages assisted in identifying/ planning/ co-funding/ implementing micro-projects	Strengthening grassroots and decentralized line agency technical capacity in the small-scale irrigation subsector
	7.5% increase in demand-driven research carried out by nat. students	Students & researchers exposed to demand-driven field experience	Updating CDD policy in the new decentralisation framework (coordination with World Bank, collaboration with AfDB)	

## Key file 1: Problèmes relatifs à la pauvreté rurale et au secteur agricole/rural

Domaines prioritaires	Principaux problèmes	Actions Requises
Accès des petits producteurs aux marchés et aux finances rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence, au sein des filières, d'«asymétries» d'informations sur les, les prix, les marchés, technologies</li> <li>• Faibles prix aux producteurs à cause des coûts de transaction élevés ainsi que à cause du manque d'infrastructure de conservation</li> <li>• Faible pouvoir de négociation des petits producteurs tant individuellement que collectivement</li> <li>• La plupart des rares sources de financement des producteurs ruraux font peu pour favoriser l'accès au crédit des couches les plus vulnérables et ne sont pas synchronisés avec le calendrier agricole</li> <li>• Le taux de couverture du crédit formel reste très bas et les conditions d'octroi en dehors des possibilités de la plupart des petits producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les systèmes d'information sur les marchés par radio rurale, internet, téléphone mobile, etc., sur les technologies, les prix, ainsi que les informations et des conseils sur les marchés domestiques et à l'exportation (région et international)</li> <li>• Fournir aux petits producteurs réunis en groupement les formations et l'assistance technique nécessaires pour renforcer leur pouvoir de négociation</li> <li>• Encourager les petits producteurs à se réunir pour grouper leurs productions et répondre aux exigences des acheteurs dans le but de réduire les coûts de transaction. Faciliter l'émergence de la contractualisation. Renforcer la capacité des organisations d'assurer la bonne gouvernance au sein des filières ainsi que le respect des contrats</li> <li>• Utiliser un fonds à coûts partagés pour capitaliser les plus pauvres</li> <li>• Briser les liens d'endettement en favorisant l'accès des petits producteurs à des sources de crédit innovantes</li> </ul>
Accès des petits producteurs au capital physique, aux infrastructures et aux technologies de commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une productivité faible de la main-d'oeuvre</li> <li>• Manque de petits aménagements de gestion d'eau</li> <li>• Routes, pistes, infrastructures de marché en mauvais état et coûts de transport élevé</li> <li>• Déficit aigu d'infrastructures de conservation/transformation /commercialisation</li> <li>• Manque d'informations sur les normes, standards, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser des solutions technologiques adéquates</li> <li>• Utiliser un fonds à coûts partagés pour cofinancer les infrastructures publiques de commercialisation et de transformation</li> <li>• Avant la construction des nouvelles infrastructures, donner priorité aux réhabilitations ainsi qu'aux techniques, systèmes et procédures à mettre en place pour leur entretien ultérieur</li> <li>• Préparer et diffuser des informations et organiser des formations, surtout au niveau local (pour favoriser la participation des femmes) sur les technologies validées, par exemple en matière de production, de conservation/transformation des produits, ...</li> </ul>

Domaines prioritaires	Principaux problèmes	Actions Requises
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lobbying pour le désenclavement ciblé à travers des routes, pistes, etc.</li> </ul>
Accès durable des petits producteurs au capital naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès insuffisant à des terres de bonne qualité</li> <li>• Accès insuffisant à la ressource en eau</li> <li>• Pression démographique</li> <li>• Conflits agriculteurs/pasteurs, autochtones/allogènes, et inter-générationnelles (mise en question des system coutumier de gouvernance et de gestion des ressources naturelles)</li> <li>• Dégradation des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des approches participatives basées sur la négociation entre intérêts divergents</li> <li>• Promouvoir la sécurisation foncière des couches plus marginalisés y inclus les femmes, les jeunes femmes, et les jeunes hommes</li> <li>• Développer les ressources en eau souterraine (grâce à des puits et mise à disposition de l'équipement d'exhaure)</li> <li>• Exploiter au maximum les retenues d'eau avec des méthodes d'irrigation économe efficaces</li> <li>• Promouvoir la conservation des eaux et de sols pour une restauration de la fertilité des sols</li> </ul>
Accès des petits producteurs au capital humain et social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de connaissances/ maîtrise des rôles et responsabilités des différents niveaux de la décentralisation administrative</li> <li>• Faible organisation des petits producteurs; manque de représentativité et de dynamisme des organisations paysannes existantes ; faiblesses des organisations interprofessionnels</li> <li>• Faible taux d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire des technologies de production plus performantes</li> <li>• Renforcer les organisations paysannes existantes en particulier leur capacité à répondre aux réels besoins des couches les plus vulnérables des producteurs ruraux</li> <li>• Utiliser des approches qui améliorent les réseaux de commercialisation et les transactions socio-économiques existants sans trop les perturber</li> <li>• Utiliser des « pilotes » afin d'adapter les approches et les technologies aux milieux socioculturels</li> </ul>
Accès des petits commerçants aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible organisation, manque de structuration et de crédibilité</li> <li>• Manque d'information dans le domaine du marketing et du lobbying</li> <li>• Vétusté des moyens de transport et mauvais état des routes</li> <li>• Pratique du transport mixte à l'intérieur du pays (animaux, passagers, matériel)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture et maîtrise de marchés sous régionaux</li> <li>• Faire le point sur la connaissance de ce groupe d'acteurs et mener des études complémentaires si besoin</li> <li>• Former et informer les commerçants dans les domaines du marketing et lobbying</li> <li>• Appuyer les petits commerçants à adopter des stratégies de partenariat a plus long terme en vue d'arriver à des situations « gagnant-gagnant »</li> </ul>
Equité hommes-femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La proportion des femmes parmi les bénéficiaires directs des projets de développement agricole est souvent bien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir des approches souples pour accroître la participation des femmes de façon progressive, avec le consensus des hommes</li> </ul>

Domaines prioritaires	Principaux problèmes	Actions Requises
	<p>inférieure à celle des hommes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lourdeurs socioculturelles</li> <li>• Les projets qui requièrent une contribution lourde en main d'œuvre peuvent finir par exclure les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités pratiques pour cibler les femmes</li> <li>• Suivre de façon rapprochée l'impact des projets auprès des femmes et prendre toutes mesures éventuellement nécessaires pour qu'elles représentent au moins la moitié des bénéficiaires directes des projets</li> <li>• Utiliser des approches flexibles qui ciblent les femmes de manière explicite et dans plusieurs façons (ciblage par type d'activité, par groupement des femmes, etc.)</li> </ul>
Ciblage des plus pauvres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les couches les plus vulnérables ne pourront se libérer de la pauvreté sans de fortes subventions sous forme de dons. Or, l'accès aux dons peut être facilement usurpé par des personnes moins pauvres</li> <li>• Mobilisation de la contribution de ces bénéficiaires en main d'œuvre/nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes spécial de ciblage des plus pauvres</li> <li>• Promouvoir des systèmes de suivi à la base</li> <li>• Favoriser la maîtrise d'ouvrage locale</li> </ul>

## Key file 2: Analyse des organisations partenaires clés

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau et Présence sur le terrain: du niveau régional au niveau du Département</li> <li>• Ressources humaines expérimentées</li> <li>• Connaissance du terrain</li> <li>• Expériences de contractualisation de certains services avec les projets FIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif de terrain handicapé par la culture administrative et le vieillissement des cadres</li> <li>• Peu de moyens financiers provenant du budget national : le financement des activités de terrain dépend de l'aide extérieure</li> <li>• Faible capacité d'absorption de certaines structures due entre autres au manque de moyens logistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique officielle de décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistance des responsables sur le terrain à l'émergence d'autres acteurs de la société civile</li> </ul>
<b>Ministère des Ressources Animales (MRA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau et Présence sur le terrain: du niveau régional au niveau du Département</li> <li>• Ressources humaines expérimentées</li> <li>• Connaissance du terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif de terrain handicapé par la culture administrative et le vieillissement des cadres</li> <li>• Moyens financiers encore plus réduits (moins de 1% du budget national) que dans le cas de l'agriculture au sein du MAHRH ( 5 % ? )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de sélectionner des cadres compétents pour appuyer le programme</li> <li>• Expériences de contractualisation (ex : services vétérinaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistance à l'émergence d'autres acteurs de la société civile</li> <li>• Centré sur l'émergence des fermes commerciales</li> </ul>

<b>Ministère de l'environnement et du cadre de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau et présence sur le terrain : du niveau régional au niveau du département</li> <li>• Ressources humaines expérimentées</li> <li>• Connaissances du terrain</li> <li>• Expériences de contractualisation de certains services avec les projets FIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif de terrain handicapé par la culture administrative</li> <li>• Peu de moyens financiers provenant du budget national</li> <li>• Financement des activités de terrain dépend de l'aide extérieure</li> <li>• Faible capacité d'absorption de certaines structures due au manque de logistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation de ressources complémentaires</li> <li>• Coordination des actions au niveau du financement FEM</li> </ul>	
<b>Ministère du Commerce, de la Promotion des Entreprises et de l'Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tutelle sur la mise en œuvre de plusieurs programmes d'appui aux entreprises et au développement des exportations</li> <li>• Appui à la restructuration de l'ONAC</li> <li>• Coordination des actions concernant l'application des normes internationales</li> <li>• Instauration de guichet unique pour la création d'entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop chargé par d'autres projets</li> <li>• Peu d'attention pour le groupe cible du FIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'information sur les marchés et leurs opportunités et contraintes</li> <li>• Facilitation des activités des opérateurs de mise en marché en contact avec les producteurs (contract farming)</li> <li>• Statistiques commerciales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Focus sur les grands entreprises et le secteur formel</li> </ul>
<b>Ministère de la promotion de la femme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et suivi des politiques de promotion féminine</li> <li>• Elaboration d'un plan d'action quinquennal</li> <li>• Dispose de points focaux dans chaque ministère</li> <li>• Dispose de directions régionales de la promotion féminine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources budgétaires faibles</li> <li>• Faible niveau d'exécution des précédents plans d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de conformité des actions du programme avec la politique nationale et le plan en cours de préparation</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat en cours avec plusieurs projets et ONG</li> </ul>			
<b>Directions Régionales et provinciales du MAHRH</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représentant Régional/provincial du ministère</li> <li>Personnel qualifié pour la vulgarisation agricole mais en nombre réduit et décroissant (pyramide des ages défavorable)</li> <li>Supervisent tous les projets du ministère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de moyens financiers et logistiques</li> <li>Compétences variables selon les régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestataire potentiel en services de vulgarisation, techniques diverses et supervision des travaux d'aménagement</li> <li>Concertation et coordination avec les autres projets sous leur tutelle et notamment le PNGT, le PADAB, PAF, etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>leurs moyens étant limités, ces structures dépendront totalement du Programme pour le transport et l'équipement.</li> </ul>
<b>Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agronomique (INERA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispose de références techniques et technologiques à diffuser</li> <li>Partenaire traditionnel des projets FIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources humaines qualifiées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestataire de services potentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trop ciblé pour les solutions peu adaptées au groupe cible du FIDA</li> </ul>
<b>Administration territoriale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En charge de la coordination locale du développement par les «cadres de concertation» et/ou «d'aménagement du territoire», des actes administratifs de reconnaissance des organes locaux: CVGT, CIVGT, GV, OPA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lourdeurs administratives</li> <li>Manque de moyens financiers et logistiques d'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle important dans la mise en œuvre de la décentralisation</li> <li>Concertation et complémentarité des actions de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de moyens pour jouer son rôle de façon optimale</li> </ul>
<b>Organisations professionnelles, unions et interprofessions dans les filières agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grande dynamique</li> <li>Grand nombre d'organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de moyens financiers et logistiques</li> <li>Compétences très variables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires potentiels</li> <li>Formateurs potentiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de moyens, dépendance du financement du Programme</li> </ul>
<b>Chambres régionales de l'agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence dans tous les régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu d'expérience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires potentiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépendance du financement du Programme</li> </ul>

<b>ONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaucoup d'ONG ont une longue expérience du terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONG locales légalement constituées nombreuses et celles opérationnelles très peu présentes dans la région du Programme</li> <li>• Capacités (humaines et matérielles) insuffisantes</li> <li>• Création souvent induite par l'extérieur</li> <li>• Très faibles niveaux de formation</li> <li>• Ressources financières limitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires potentiels à promouvoir comme prestataires de services et comme opérateurs</li> <li>• Appui thématiques: sensibilisation et animation, appuis aux CVGT et groupements en gestion et organisation, alphabétisation, technologies transformation, formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ambiguïté des ONG: porteurs de message politique/religieux et/ou développement</li> </ul>
<b>Prestataires privés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche professionnelle jugée sur résultats/objectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport coût/efficacité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataires potentiels pour la réalisation d'études techniques et d'accompagnement des OP dans la mise en œuvre des projets</li> <li>• Formations spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durabilité des interventions qui dépendent trop des prestataires</li> </ul>

<b>CVGT, CIVGT CVD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organe à statut légal de gestion des ressources naturelles et des fonds publics, qui a la compétence pour élaborer et mettre en œuvre le Plan Villageois de Développement</li> <li>• Et pour attribuer et évaluer le retrait des terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations conflictuelles potentielles avec le conseil villageois</li> <li>• Nomination de commissions spécialisées non électives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire potentiel</li> </ul>	
<b>Organisations paysannes de base et groupements de producteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses et relativement bien installées</li> <li>• Nombreux groupements de producteurs notamment féminins et de jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles capacités</li> <li>• Groupements souvent induits par l'extérieur</li> <li>• Très faibles niveaux de formation</li> <li>• Analphabétisme prononcé</li> <li>• Ressources financières limitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les groupements sont vecteurs d'activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible gestion des biens collectives</li> </ul>
<b>Secteur privé marchand</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libéralisation du commerce vivrier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible à très faible organisation en approvisionnements intrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les leçons de différentes expériences ( ex : banques de céréales) constituent un atout pour une organisation de la commercialisation primaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le petit commerce est une activité importante pour les femmes et les jeunes, surtout en saison sèche</li> </ul>
<b>Secteur des finances rurales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secteur de la microfinance est assez développé mais la couverture géographique et celle des besoins en financement est encore très insuffisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau peu dense</li> <li>• Le groupe cible n'a souvent pas accès</li> <li>• Les services de l'agriculture et les projets font de l'intermédiation financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire potentiel pour viabilité dans la phase après projet</li> <li>• Micro-leasing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le crédit d'équipement reste difficile en système vivrier: nécessité de subventions et de garanties</li> </ul>

### Key file 3: Activités des bailleurs et opportunités de partenariat

Bailleur	Nature du projet/programme	Couverture géographique	Statut	Complémentarités et synergies possibles
<b>BM (IDA)</b>	Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales PAFASP	Nationale	En cours	Le projet PROFIL a été conçu comme opération parallèle et complémentaire au PAFASP –y compris dans le ciblage des filières- avec le PAFASP que se concentrera sur les line méso-macro et le PROFIL sur les liens micro-méso
<b>BM (IDA) FIDA Pays-Bas Danemark</b>	Programme national de gestion de terroirs, Phase II PNGT II	Burkina Faso dont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 provinces d'intervention directe</li> <li>• 19 provinces par protocole avec autres projets</li> </ul>	En cours	Le PNGT a une approche horizontale. Il appuie la notamment mise en œuvre d'infrastructures sociales
<b>GTZ</b>	Programme de Développement de l'Agriculture (PDA) : Renforcement des compétences entrepreneuriales au sein des filières agro-alimentaires Niveau macro, méso et micro	Région de l'Est Région du Sud-Ouest (Gaoua)	En cours	Appui à la mise en œuvre de projets à la base d'insertion dans les filières Formation des entrepreneurs agricoles Formation des prestataires de service
<b>UE AFD Danemark Pays Bas Belgique BM</b>	Plan d'Action pour l'Émergence des organisations professionnelles (PA/OPA)	Nationale	En cours	Renforcement des capacités des OPA économiques intervenant en appui aux filières : approvisionnement (amendements, équipements et intrants) ; commercialisation des produits agricoles et de l'élevage
<b>FAO PNUD Belgique Maroc</b>	Programme spécial de sécurité alimentaire PSSA	Zones à fort potentiel agricole	En cours	Savoir-faire en matière d'aménagement et de mise en valeur des bas-fonds

<b>Canada (ACDI)</b>	Programme d'appui aux Filières bio-alimentaires (PAF)	En fonction de la zone de concentration des filières appuyées	En cours	Appui à la structuration des filières et à l'interprofession
<b>Danemark</b>	Programme de Développement durable de l'Agriculture au Burkina (PADAB) Phase II	National	En cours	Appui institutionnel au MAHRH Appui au système de micro-finances rurales Développement rural décentralisé et appui régional aux filières (Est du pays)
<b>Millennium Challenge Corporation (MCC)</b>	Compact	National	A commencer	Gestion décentralisée des ressources naturelles (sécurisation foncière) Infrastructures productives
<b>Chinese/ South Korean/ Taiwanese Cooperation programmes</b>	Newly emerging Africa/Asia partnerships are leading to an increasing number of bilateral projects being prepared	National	Ongoing	Coordination with Chinese assistance in rural infrastructure especially where new roads open up formerly remote areas in IFAD intervention areas to be complemented by feeder roads and market access infrastructure

## Key file 4: Groupes cible du COSOP et réponses possibles

Typologie	Niveau et causes de la pauvreté	Stratégies adoptées	Besoins prioritaires	Réponses
Ménages ruraux exploitant peu de terre (<0.5 ha/ménage), intégralement en culture pluviale	<b>Très Elevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte pression démographique</li> <li>• Endettement informel</li> <li>• Manque de sources de revenu non-agricoles ou "hors-sol"</li> <li>• Faible rémunération de la main d'œuvre rurale</li> <li>• Usurpation/détournement des dons et assistances</li> <li>• Fort taux d'analphabétisme ( 75% + )</li> <li>• Mauvaise alimentation et appauvrissement récurrent en période de « soudure »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus d'endettement</li> <li>• Travaux pour tiers</li> <li>• Surexploitation des ressources naturelles (bois et ressources de cueillette)</li> <li>• Migration vers zones urbaines</li> <li>• Vols (bétail et cultures)</li> <li>• Transferts des parents émigrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement pour AGR hors sol et non agricoles</li> <li>• Renforcement des mécanismes de solidarité communautaire</li> <li>• Aménagements d'irrigation et de gestion de l'eau</li> <li>• Accès à des technologies permettant une haute rentabilité du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des partenariats avec des privés sur des spéculations « de niche » ( ex : « bio » ) ;</li> <li>• Stimulation de la production sous contrat.</li> <li>• Fournir des formations appropriées sur les techniques d'agriculture, le maraîchage (oignon) et la conservation et transformation des produits agricoles</li> <li>• Promouvoir les filières « hors sol » : basse-cour, petits ruminants</li> </ul>
Ménages de petits producteurs à dominante vivrière (>0,5 ha) sans accès à une sole irriguée	<b>Elevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologies de culture pluviale peu performantes et souvent dommageables pour l'environnement</li> <li>• Contraintes foncières et en main d'œuvre limitant les superficies cultivées en deçà des besoins vivriers</li> <li>• Faibles investissements à cause de l'insécurité foncière</li> <li>• Mauvaise alimentation et appauvrissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pour tiers</li> <li>• Endettement</li> <li>• Migration vers zones urbaines</li> <li>• Vols (bétail et cultures)</li> <li>• Transferts des parents émigrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des mécanismes de solidarité communautaire</li> <li>• Activités génératrices de revenus</li> <li>• Accès à des technologies permettant une haute rentabilité du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de réseaux de boutiques d'intrants ; diffusion des engrais en particulier phosphates naturels</li> <li>• Appui aux activités de transformation et de petit commerce</li> <li>• Conseils techniques pour l'intensification, la diversification et la valorisation des produits</li> </ul>

	récurrent en période de « soudure »			
Ménages de petits producteurs AVEC accès à une sole irriguée	<b>Moyen</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes foncières et en main d'œuvre limitant les superficies cultivées en irrigué</li> <li>• Mauvais contrôle de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Endettement</li> <li>• Vols d'eau</li> <li>• Transferts des parents émigrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologies d'agriculture irriguée plus performantes et positives pour l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui et Conseils techniques pour l'intensification et la valorisation des produits</li> <li>• Financement des microprojets de gestion de l'eau</li> </ul>
Femmes et ménages ruraux gérés par une femme	<b>Moyen à Très Elevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de main d'œuvre pour les gros travaux</li> <li>• Affaiblissement des mécanismes de solidarité communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Artisanat traditionnel et petit commerce</li> <li>• Endettement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activation des mécanismes de solidarité (pour favoriser le ciblage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et évaluation de l'impact des différentes initiatives du programme sur les femmes</li> <li>• Prise de mesures spéciales pour favoriser l'accès des femmes à toutes les activités du programme, en particulier la constitution de groupements afin de s'insérer dans une filière</li> <li>• Financement des microprojets des femmes</li> </ul>

Jeunes ruraux	<b>Sévère</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances limitées</li> <li>• Accès limité à la terre</li> <li>• Offres de travail quasi inexistantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les terres marginales</li> <li>• Participer aux travaux communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions de vie et développement des activités sociales</li> <li>• Opportunités d'emploi</li> <li>• Formation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les activités de commerce et de transformation pour les jeunes</li> <li>• Appuyer la création d'associations de jeunes et la mise en œuvre de programmes orientés l'insertion dans les filières</li> <li>• Formation professionnelle</li> <li>• Financement des microprojets des jeunes</li> </ul>
<b><i>Pour toutes les catégories ci-dessus</i></b>	<b>Variable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pouvoir de négociation dans les filières</li> <li>• Production des cultures négligées par les autorités et les bailleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désintérêt pour les affaires publiques</li> <li>• Privilégier systématiquement le court terme par rapport aux investissements</li> <li>• Décapitalisation (vente de biens, coupe des arbres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure compréhension des mécanismes des marchés</li> <li>• Organisations paysannes plus représentatives et dynamiques</li> <li>• Appui spécifique pour certaines filières oubliées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes de stockage amélioré</li> <li>• Introduction des solutions technologiques adaptées</li> <li>• Intensification et diversification des cultures de rente et vivrières</li> <li>• Renforcement de la position du groupe cible dans les filières</li> </ul>